



Guide méthodologique et retour d'expérience



Sommaire



- Introduction *page 3*
- Les objectifs pour la tiny house, Eco Cosy *page 4*
- La présentation du guide *page 5*
- Fiche 1 : Impliquer les jeunes dans la démarche *page 6*
- Fiche 2 : Mobiliser les acteurs (entreprises et partenaires) *page 21*
- Fiche 3 : Vérifier la conformité de la réalisation des tiny houses au regard du cahier des charges initial et suivre les évolutions de conception *page 38*
- Fiche 4 : Veiller à l'efficacité des activités (promotion, exploitation, maintenance) *page 47*
- Fiche 5 : Suivre l'usage réel des tiny houses par les jeunes *page 59*
- Fiche 6 : Evaluer les effets de ce mode de logement sur le développement de l'autonomie des jeunes *page 75*
- Fiche 7 : Mesurer les impacts de la mise en œuvre de ce projet sur les activités et sur la dynamique du territoire *page 79*
- Bilan et perspectives *page 84*

Introduction

Ce projet a été lancé suite à un diagnostic partagé par un ensemble de partenaires pluridisciplinaires sur les besoins de la jeunesse en bocage et en gâtine.

Suite à ce diagnostic, plusieurs propositions ont été faites sur différentes thématiques et notamment sur l'habitat.

Un projet global a été retenu en réponse à un appel à projets porté par l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU) dans le cadre du Programme d'Investissement d'Avenir (PIA). Il comprend 14 actions dédiées à la jeunesse et à réaliser avec les jeunes sur l'ensemble du territoire de Gâtine et du Bocage.

Une association Bocage Gâtine Jeunesse dite BoGaJe a été constituée pour vérifier la cohérence et la mise en œuvre des projets.

Notre projet s'adresse aux jeunes actifs. De 16 à 30 ans, ce sont des jeunes en formation, en apprentissage, saisonniers, en stage, en CDD, en début de CDI, sur des temporalités plus ou moins ponctuelles, fréquentes ou irrégulières limitantes, souvent peu mobiles.

L'idée était de trouver des solutions pour accueillir des jeunes en mobilité professionnelle sur ces territoires dépourvus de toute offre locative et dans lesquels la mobilité est réduite.

Le concept choisi est celui de la tiny house... ou « très petite maison », habitat de type chalet bois mobile à haute performance écologique (bois, isolation naturelle, toilettes sèches, etc.) placée sur remorque et facilement transportable selon ses caractéristiques techniques d'encombrement pour aller au plus près de l'emploi, de la formation, du stage.

Les objectifs pour la tiny house, Eco Cosy

- ✓ Répondre aux besoins des jeunes actifs, de leurs contraintes, des besoins des entreprises
- ✓ Être réactif face à une demande et en capacité d'aller au plus près de l'entreprise
- ✓ Permettre aux jeunes d'expérimenter un nouveau mode d'habitat qui apporte un niveau de confort attractif
- ✓ Viser avec le jeune le degré d'autonomie approprié à l'usage de la tiny
- ✓ Sensibiliser les jeunes à leur environnement social, économique et écologique
- ✓ Intégrer les jeunes dans le processus de conception et de production
- ✓ Viser l'équilibre économique de l'opération
- ✓ Rendre les territoires de Gâtine et du Bocage plus attractifs
- ✓ Contribuer au développement d'une filière courte de production de tiny houses

=> **Expérimenter et évaluer à taille efficiente** une nouvelle forme d'habitat alternatif pour les jeunes tant pour le nord 79 que pour la Région, et autres partenaires...



Ce guide comporte...

- 7 fiches qui retracent les différentes phases du déroulement du projet
- Chacune d'elles est constituée de 4 rubriques :
 - Les objectifs
 - Les étapes
 - Le retour d'expérience
 - Des documents associés

1 - Impliquer les jeunes dans la démarche depuis le recueil des besoins jusqu'à l'évaluation



OBJECTIFS VISES

- Recueillir les besoins des jeunes en terme d'habitat
- Prendre en compte leur représentation et leurs idées pré-conçues
- Rendre les jeunes acteurs du projet
- Développer chez les jeunes leurs compétences transversales (s'organiser, communiquer, prendre des initiatives, agir en autonomie...)
- Permettre aux jeunes de rencontrer les acteurs du territoire





Les étapes

- Création du comité technique permettant d'impliquer les jeunes, les entreprises et les partenaires dans l'élaboration du cahier des charges
 - L'agencement
 - Choix des matériaux et des équipements
 - Guide d'usage et de fonctionnement
 - Documents locatifs (contrat de location, règlement intérieur et état des lieux)
- Ateliers d'échange et réflexions sur les modes de vie en tiny et leurs particularités
- Atelier architectural pour co-construire avec les jeunes les plans d'aménagement de la tiny
- Participation des jeunes aux sorties de la mini-tiny (prototype ayant permis de communiquer sur le projet et de valoriser des outils éco-responsables créés par les jeunes) et aux animations
- Réalisation de visites d'entreprises impliquées dans le projet
- Atelier participatif pour la construction de la tiny
- Ateliers citoyens autour du tri, de l'éclairage, de conception d'outils low-tech, de sensibilisation aux éco-gestes...
- Livre de bord permettant aux jeunes de consigner les éléments clés de leur vie en tiny, de donner leur avis sur le confort, les équipements, de prendre conscience de leurs consommations d'énergies et, plus globalement, de transmettre leur ressenti
- Présentation du projet devant des partenaires institutionnels
- Interviews filmées relatives à l'expérience de vie des jeunes en tiny et montage d'un film de 6 minutes

Le retour d'expérience

- Certains jeunes se sont pleinement investis dans le projet alors qu'ils étaient venus en simple curieux au démarrage. Leur implication dans le projet leur a permis de prendre confiance en eux, d'identifier leurs envies et leurs réelles possibilités d'agir pour un développement durable (économie d'eau, d'énergie ; utilisation de toilette sèche ; tri des déchets ; etc.), d'élargir leur réseau de relation et de participer concrètement à la vie sociale et économique du territoire. Cette expérience d'habitation dans une tiny a également permis de développer leur autonomie et d'affirmer ou de confirmer leur choix de vie en lien avec un habitat plus écologique.*

Pour aller plus loin...

- Prévoir des ateliers de conception architecturale qui intègrent la 3D permettant aux jeunes habitués aux outils informatiques de mieux se projeter dans la future habitation.



- Vérifier l'engagement des entreprises sur la durée du projet pour faire découvrir les métiers aux jeunes
- Travailler plus en amont et de manière plus approfondie avec les entreprises pour l'accueil des jeunes et la découverte des métiers

Cahier des charges



Réalisation d'un logement locatif
Toit en Gâtine
Tiny House « Eco Cosy »

Cahier des Charges et descriptif des différents éléments



Atelier d'architecture Quadricolor 10,
place de la Liberté, 86000 Poitiers
gregoire@quadricolor.eu

Sommaire :

Généralités.

I- La remorque

- 1 - Description et caractéristiques
- 2 - Aspects administratifs

II- Enveloppe extérieure

- 1 - Dalle bois
- 2 - Murs extérieurs
- 3 - Couverture
- 4 - Bardages
- 5 - Menuiserie extérieures

III - Aménagement d'intérieur

- 1 - Mezzanine
- 2 - Échelle de meunier
- 3 - Cloison salle d'eau
- 4 - Mobilier
- 5 - Revêtement de sol
- 6 - Peinture et carrelage

IV- Électricité, Production électrique

- 1 - Principe visant à tendre vers l'autonomie
- 2 - Éclairage et électroménager
- 3 - production électrique
- 4 - Ventilation mécanique

V - Plomberie, ECS, toilettes sèches

- 1 - Principes visant à tendre vers l'autonomie
- 2 - Plomberie: Raccordement et distribution
- 3 - Chauffage et Eau Chaude Sanitaire.
- 4 - Toilettes sèches
- 5 - Équipement sanitaire.

VI- Véhicule annexe

- 1 - Remorque
- 2 - Stockage
- 3 - Assainissement
- 4 - Production d'électricité.

Généralités.

Cette Tiny House est la première fabriquée par l'association « Un Toit en Gâtine ». Destinées à être louées, leur vocation est de répondre à la demande de logement en milieu rural et seront donc amenées à être souvent déplacées d'un lieu à un autre.

Le présent document a pour objet de fixer les modalités techniques à respecter pour la fourniture et la mise en œuvre des matériaux nécessaires à la construction de la Tiny House Éco Così.

Les « Tiny houses » sont de petites maisons mobiles (transportées sur une remorque). Elles respectent la limite des gabarits routiers classiques, soit 2.55 mètres hors tout en largeur, 4.20 mètres de hauteur et ne dépassent pas, remorque et habitation ensemble, un poids total en charge (PTAC) de 3.5 tonnes.

Objectifs et enjeux :

Deux objectifs sont visés pour la réalisation de ce logement ainsi que ceux à venir. Le premier est de tendre vers une construction éco-responsable. Pour cela, les matériaux sains, les entreprises locales seront privilégiés. Et le second, qui est un enjeu très important dans la réussite du projet, est que ces « tiny houses » puissent répondre aux contraintes des différents lieux où elles seront installées, notamment en termes d'approvisionnement d'eau ou d'électricité. Une recherche d'autonomie est donc indispensable.

Partie I- La Remorque.

1 - Description et caractéristiques.

La remorque sera de type « Remorque Baluchon » ou équivalent. Elle

devra répondre aux caractéristiques suivantes :

- Châssis soudé renforcé et entièrement galvanisé en bords pleins.
- Les dimensions du plateau sont de 6.00m par 2.45m, pour une largeur totale avec les roues de 2.55m
- Comportera 2 essieux
- Sera auto freiné (freins sur les 4 roues)
- Comportera un vérin à chaque angle du plateau.
- La hauteur sol / plateau ne devra pas dépasser 50cm en charge.

2 - Aspects administratifs

La remorque sera de fabrication artisanale et locale. L'entreprise fabricante sera donc localisée au plus possible de Parthenay.

La remorque « plateau » devra être homologuée. L'entreprise fabricante fournira un certificat de conformité Européen permettant leur libre circulation en France et en Europe.

L'immatriculation et l'assurance de cette remorque sera à la charge du maître d'ouvrage.



Partie II - L'enveloppe extérieure.

1 – Principe constructif et isolation.

Le principe de construction des « Tiny Houses » est issu des techniques de construction des maisons à ossatures bois. Les différents constituants de son enveloppe y jouent donc un double rôle, celui de participer aux besoins de rigidité de la structure et celui de faire partie du complexe d'isolation.

En terme d'isolation, les contraintes d'encombrement, de poids et de surface disponible, rendent difficile le respect des exigences de la Réglementation Thermique, notamment en terme de résistance thermique. Les « Tiny Houses » de part leur volume habitable réduit permettent néanmoins une sobriété indéniable en terme de besoins énergétiques.

2 – Dalle bois.

Description des éléments du complexe de plancher :

- Protection mécanique contre les projections : Tôle galvanisée perforée de 6mm ou son équivalent en aluminium.
- Étanchéité à l'eau : Pare pluie HPV (hautement perméable à la vapeur d'eau)
- ossature cadre et solivage (45x95mm) épicea avec équerres renforcées ABR 105-R
- Isolation thermique : Tiny n°1 : laine de bois (densité 55kg/m³, épaisseur 100mm), Tiny n°2 : panneau Biobib (densité 20KG/m³, ép. 100mm, R=2,55m².K/W)
- Tiny n°1 : Panneaux OSB 3 sans formaldéhydes 15m², Tiny n°2 : parquet de sapin épaisseur 25mm

La dalle joue également le rôle d'interface entre la remorque et l'habitation, il sera prévu des éléments de fixation qui permettront à la Tiny house d'être enlevée de la remorque.

3 – Murs extérieurs.

a - Description des éléments du complexe de mur de l'extérieur vers l'intérieur :

- Bardages extérieurs : voir II-5
- Litelage extérieur en bois massif classe 3 (45x25mm)
- Pare pluie HPV
- Ossature bois (45x95mm) épicea fixation vis et pointes avec écharpes de contreventement.
- Isolation : Tiny n°1 : panneaux laine de bois (densité 55kg/m³, épaisseur 100mm), Tiny n°2 : panneau Biobib (densité 20KG/m³, ép. 100mm, R=2,55m².K/W)
- Parement intérieur en panneaux 3 pli epicea 16mm –

Bardages.

Les différents bardages devront avoir une épaisseur finie de 45mm, litelage compris.

- Bardage bois vertical : fourniture et pose bardage japonais, dit Shou sugi Ban, en bois brûlé, posé à claire voie (espacement entre lames de 8mm) verticalement sur double litelage, en module de 20cm de large.
- Bardage bois horizontale : fourniture et pose d'un bardage en bois massif, ventilé en sous face, en pose horizontal. De type : profil "forez" (21x132mm) de SylverWood ou équivalent. La préférence pour l'essence se porte sur le douglas pour sa durabilité dans le temps et sa production local.
- Bardage métallique : Fourniture et pose bardage vertical métallique en tôle d'acier galvanisée (0.63mm d'épaisseur, poids : 5.53kg/m²), de type : FACADEO 4.35 de BacAcier ou équivalent. De la même couleur que le matériaux de couverture.

Les pieds de bardage ainsi que les différents orifines seront protégés des rongeurs par une grillemétallique à maille fine.



4 – Couverture.

a - Description des éléments du complexe de couverture de l'extérieur vers l'intérieur :

- Couverture en bacacier
- Liteaux et contre liteaux en bois massif
- Écran de sous toiture
- Structure : chevrons 45x100mm (épicea)
- Isolation : laine de bois 100mm d'épaisseur densité 55kg/m³ (R=2.6)
- Frein vapeur type Ecofoil ONE de Ouatéco
- Litelage intérieur en bois massif (épicea) 22x45
- Lambris de peuplier

b – Couverture.

Couverture de type : panneaux sandwich Bacacier COVISO 4.40, épaisseur panneau 40mm (résistance thermique R=1.82 m².K/W de couleur RAL 9006. Pose selon recommandations fabricant (chevrons 60x80mm minimum). Poids : 6kg/m²

Résistance thermique surfacique totale du complexe de toiture : R= 4,42 m².K/W

5 – Menuiserie extérieures.

Les menuiseries extérieures seront idéalement composés de châssis mixte (bois/ aluminium), pour des raisons à la fois de longévité, de performance thermique et d'impact environnemental.

Sont concernés les différents ouvrages, tels que portes, fenêtres à vantaux ou châssis à soufflet. Si l'option mixte n'est pas retenue, une variante aluminium est envisageable.

a - Caractéristiques et performances.

Menuiserie mixte bois/aluminium, Vitrage 4/16/4 remplissage argon

- n°1 = porte d'entrée : porte vitrée 83x204cm encadrement extérieur aluminium laqué couleur couverture.
- n°2 = fenêtre cuisine : 120x75 oscillo-battante à condamnation encadrement extérieur aluminium laqué couleur menuiserie.
- n°4 = fenêtre mezzanine : 60x75cm, oscillo-battante encadrement extérieur aluminium laqué couleur menuiserie.
- n°5 = fenêtre salon : 120x75cm, oscillo-battante à condamnation encadrement extérieur aluminium laqué couleur couverture.
- n°6 = fenêtre salle d'eau : 50x60cm, oscillo-battante encadrement extérieur aluminium laqué couleur menuiserie.

Partie III - Aménagement d'intérieur

1 - Mezzanine.

Création d'une mezzanine en panneau de 3 plis d'épicéa (épaisseur 22mm) sur solivage en pin douglas massif (45x95mm), compris fixation à la structure principale.

Tiny n°1 : La hauteur libre sous le plateau sera impérativement de 2m20 pour permettre l'éligibilité aux aides allouées par la CAF.

Tiny n°2

2 – échelle de meunier :

Fourniture et pose d'un escalier de type "échelle de meunier", 7 marches hauteur 28cm, largeur totale 55cm. Limons en pin douglas brut (section 30x120), et marches (22x10cm) emboîtées dans les limons par encastrement en contre plaqué d'épicéa vitrifié (huile dure suffisante ?).

3 - Cloison salle d'eau

Cloison composé d'une ossature en rail métallique de 48mm de large, recouvert de contre plaqué de peuplier 15mm d'épaisseur à l'extérieur et de BA13 intérieur salle d'eau. La porte battante donnant accès à la salle d'eau sera une porte isoplane de 630mm de large pour 2040mm de haut.

4 - Mobilier

a - Meuble de cuisine: Fourniture et pose d'un ensemble comprenant :

Plan de travail, 129x294 pour 62 de large. Chêne lamellé collé de 20mm d'épaisseur ("tablette déco"). Option : crédence 10cm inox dépoli.

2 meubles bas, largeur 60cm (plinthe en option). Meuble sous évier, une porte battante, meuble de fond un tiroir et une porte battante.

1 double fond dans l'angle sous le plan de travail pour faciliter l'accès au lave linge.

Une paroi verticale et trois étagères (profondeur 25cm), option porte battante toute hauteur partie droite et porte à soufflet au-dessus l'étagère du haut

b - Table pliante :

1 partie fixe : 60x70cm en bois massif vitrifié, fixé au mur sur grande largeur et posé sur pied métallique peint blanc.

c - Ensemble banquette et rangement :

Caisson en contre-plaqué, hauteur 45cm. 190X140cm pour 60cm de large. Coussin et dossier: à définir avec la maîtrise d'ouvrage.

Rangements composés de 2 tiroirs sur roulettes dans la grande longueur et d'un rangement avec porte battant dans le retour du "L".

Tablette et montant vertical en contre-plaqué, largeur 28cm hauteur 80cm.

d - Meuble salle d'eau :

1 plan vasque, 1210x32mm (géométrie variable, voir plan) avec réservation pour encastrement du lavabo inox semi-sphérique, et deux parois latérales. L'ensemble en bois massif vitrifié.

e - Meuble mezzanine:

1 paroi verticale en contre plaqué 2cm d'épaisseur peint en blanc, 1 étagère en contre plaqué 2 cm d'épaisseur. Voir : variante avec porte battante

f - Coffre de flèche.

Fourniture et pose d'une coffre positionné sur la flèche à l'avant de la remorque de Tiny house.

Composé d'un caisson en 3 plis d'épicéa, peint structure bois adossé à la structure principale et recouvert d'une tôle d'une tôle en zinc.

Il devra posséder un espace intérieur disponible d'au moins 35cm de large (largeur bouteilles de gaz 31cm) et disposer dans la hauteur de 2 compartiments distincts (70cm pour celui du bas et 40cm pour celui du haut).

5 - Revêtement de sol

Tiny n° 1 : Sur l'ensemble du rez de chaussée, compris espace cuisine et salle d'eau, sera posé sur l'OSB un revêtement souple en matériaux naturels, de type : Marmoleum "Walton" de Forbo.

Tiny n° 2 : Plancher de la dalle bois laissé brut.

6 - Peinture et carrelage.

a - Peinture

Sera peint de couleur blanche l'ensemble des murs intérieurs verticaux. Sera laissé brut lambriés de peuplier situé sous les rampants de toiture.

La peinture sera réalisée en atelier participatif avec jeunes d'un Toit en Gâtine.

Partie IV – Électricité, Production électrique

1 - Principes généraux.

Pour pouvoir répondre aux besoins en électricité en fonction des différents emplacements ou sera positionner la Tiny house, il faut prévoir la possibilité de s'alimenter en électricité soit depuis le réseau ERDF soit depuis des panneaux solaires installés indépendamment de l'habitation (véhicule annexe).

2 - Production électrique et raccordement.

a - Production électrique: Voir VI-4:

b - Raccordements:

L'alimentation électrique générale se fera par l'installation d'une prise socle étanche située dans le coffrage.

- 1 socle prise P17 CEE, IP44, 16A, 2Pt+T (dans le coffre avant)
- 1 fiche mobile P17 CEE, IP44, 16A, 2Pt+T
- 1 prise mobile P17 CEE, IP44, 16A, 2Pt+T
- Câble H07 RNF 2g10 TGL, longueur 20 mètres.

Dans le coffre avant, prévoir une prise de courant 2P+T pour branchement d'une pompe de relevage pour les eaux usées.

c - Distribution générale :

Tableau TD regroupant l'ensemble des protections, des commandes et alimentations de puissance, sera installé dans le haut du placard de la cuisine comme inscrit sur le plan.

Le câblage sera réalisé dans la structure par câbles de sections adéquats. Les conducteurs seront protégés par un tube métallique au niveau des passages des montants de l'ossature bois.

3 - Éclairage et électroménager.

a - éclairage :

- plafonniers salon : spot encastrable à led (x2)
- suspension table : modèle Factory métal brossé D=38cm, maison du Monde ou équivalent
- cuisine : modèle PICCOLINA métal, Maison du monde. (x2)
- Applique salle d'eau : modèle Zangra Light 004w
- Plafonniers mezzanine : Spot encastrable à led (x2) option : variateur

b - équipements électroménager

- Four à micro onde
- Machine à laver le linge de type : DAEWOO DWD-CV701PC, dimensions : 55x60x29.2cm, poids 18.5 kg. Ou équivalent.
- Réfrigérateur : deux options. Pour fonctionnement mixte (12/220V et gaz), réfrigérateur trimixte à absorption de type : THETFORD N 3080-E (486 x 821 x 543 mm. Poids : 22,5 kg). Pour fonctionnement classique (220V) : réfrigérateur traditionnel 90l positionnable sous plan de travail.
- Table de cuisson au gaz (2 feux) de type Domino gaz Electrolux EGG3222NVX ou Equivalent.

4 - Ventilation mécanique contrôlée :

- Extracteur dans la salle d'eau, type : « VMC simple-flux AB 30-60 LUNOS », ou équivalent. Fonctionnement annexé sur l'allumage de la lumière plus 5min. Option: extracteur permanent 15/45m3/h VPI 100hydro s Atlantic



Partie V – Plomberie, ECS, chauffage et toilettes sèches

1 - Principe visant à tendre vers l'autonomie.

Pour répondre aux besoins d'autonomie de la « Tiny House », le choix de la source d'énergie ce porte sur le gaz (butane ou propane) en bouteilles. Un coffre pour le stockage des bouteilles est prévu à l'extérieur, sur la flèche de la remorque. (bouteilles butane ou propane : diamètre 31cm, hauteur respectivement 56 et 59.5cm)

2 - Plomberie : raccordement, distribution et évacuation.

a – Prévoir un raccordement sur alimentation en AEP du réseau public ou du la réserve (voir VI-2), au moyen d'un tuyau sur enrouleur situé dans la partie haute du coffre d'attelage.

b – Distribution Ec/Ef : prévoir raccordement des différents points de puisage. Possibilité PER ou cuivre : solution à valider. Tous les passages de canalisations dans murs cloison ou planchers devront se faire au moyen de gaines PVC (permettre dilatation, limiter la condensation)

c – Réseau d'évacuation des eaux usées : raccordement des différents points d'évacuation par canalisation tube PVC 32mm et 40mm. La sortie de cette évacuation doit pouvoir être fermée lors du transport de la Tiny house, et pouvoir être raccordée soit au réseau d'assainissement collectif soit au filtre situé dans le véhicule annexe (pompe dans véhicule annexe ?)

3 – Chauffage et eau chaude sanitaire (ECS).

a – Distribution Gaz

Dans le coffre avant, prévoir Détendeur Inverseur Dilp 9530.3 pour connexion deux bouteilles avec indicateur intégré (option indicateur de pression séparé)

Prévoir détendeur de sécurité supplémentaires.

b – Eau Chaude sanitaire.

Le système de production d'eau chaude sera une chaudière instantanée à gaz. Chauffe eau instantané :

Type : Chauffe bain ONDEA Hydrosmart Elm Leblanc étanche avec ventouse (allemand, 11kg) Variante :

Chauffe bain CBC1 marque Vergne (français, 20kg)

Option : vase d'expansion ou ballon tampon sous plan de travail

A noter : il devra être prévu un contrat de maintenance (révision chaudière tous les ans)c –

Chauffage

Radiateur gaz marque AUER Modulgaz MV212 1,2kw (poids 28kg)

d – Réfrigérateur

Si le raccordement au réseau électrique n'est pas possible, prévoir attente pour raccordement d'un réfrigérateur à absorption de gaz.

4 – Toilettes sèches.

Les toilettes sèches, installés dans la la salle d'eau

Type « Papillon douglas » d'Écopot, abattant à gauche, finition vernis.

Elles seront utilisés avec un sac en plastique biodégradable, ou idéalement compostable (ayant reçu le label « Ok Compost »)

5 – Équipements sanitaires.

Fourniture et pose des équipements sanitaires :

a – salle d'eau

- lavabo rond diamètre 26cm en acier inoxydable
- robinetterie : mitigeur de marque reconnue
- Cabine de douche 80x80cm. Type LEDA IziBox, 2 portes battantes

Variante : cabine de douche LEDA Suf 4, rideau

b – cuisine.

- modèle : Moderna EEAM079A00 satiné (79x50x15, 6kg)
- robinetterie : mitigeur monocommande pour évier de type Start Edge de Grohe

Partie VI – Véhicule annexe .

En cas de situation où un raccordement au réseau d'eau ne serait pas possible, il est prévu de pouvoir raccorder la « Tiny House » à une réserve d'eau ainsi qu'à un système autonome de filtration des eaux grises. De plus la forme de ce véhicule offre une surface de 5.60m2 permettant l'installation de panneaux photo-voltaïques.

1 - Remorque :

Remorque de 3.70 m de long pour 2,00m de large, elle comportera un ou deux essieux mais devra pouvoir supporter une charge utile de 1500kg.

Structure bois, bardage horizontale et couverture en bacAcier.

2 - Stockage de l'eau :

Cuve Werit Rebottled 1000L Noir Palette PVC, conforme à un usage alimentaire. Dimensions : 100x120cm et 116cm de haut (palette incluse), poids : environ 60 KG.

3 - Assainissement des eaux grises :

Filtre à eaux grises (eaux ménagères de type : biolan Light ou équivalent.

Dimension: 56x96cm et 58cm de haut, poids à vide : 24kg

Si besoin, citerne souple de 1000 litres pour récupérer et stocker les eaux assainies.

Type : ENKI-Tanks ou équivalent. Dimensions pleine : 245x148cm et 50m de hauteur. Poids à vide 15kg.

4 – Production électrique :

Panneaux solaires :

Sur le toit du véhicule annexe d'une pente de 27 degrés, sont installés des panneau solaires (3 unités de 1600x800mm).

Stockage :

Possibilité de stocker des batteries, quantité et capacité de batteries à définir. Transformation :

- alternateur, permettant de transformer le courant continu des batterie en courant alternatif utilisable par l'habitation. Type : SINUS EM PMW12-700
- 1 socle fiche femelle P17 CEE, 16A, 2Pt+t, IP44

Questionnaire proposé aux jeunes du CFA et aux jeunes accueillis à l'association



Projet de création de Tiny House par l'association un toit en Gâtine

Age : Homme :
Formation : Femme :
Etes vous originaire des Deux Sèvres :

1 - Définissez « habiter » en trois mots ?

2 - Qu'attendez vous de votre logement ?

3 - Connaissez vous les tiny houses ? : Oui / Non

4 - Vous paraît il important d'avoir une terrasse d'entrée ? : Oui / Non

5 - Pour vous, le lit doit-il être séparé de l'espace de vie ? : Oui / Non

6 - L'espace de repas peut-il faire parti de salon (table basse) ? : Oui / Non

7 - Êtes vous prêts à faire attention à votre consommation d'eau ? Oui / Non

8 - Êtes vous d'accord pour utiliser des toilettes sèches ? : Oui / Non

9 - Équipement qui vous paraît nécessaire :

- | | |
|---------------------------------------|---|
| - Télévision <input type="checkbox"/> | - Four <input type="checkbox"/> |
| - Wifi <input type="checkbox"/> | - Four micro-ondes <input type="checkbox"/> |
| - Lave linge <input type="checkbox"/> | |

10 - Pour occulter les fenêtres, préférez vous :

Des volets , des rideaux , des stores , rien , autre :

Pourquoi ? : Sécurité , intimité , lumière , chaleur , autre :

11 - Si vous avez des remarques :

12 - Les Tiny Houses vous paraissent-elles être des logements convenables ? : Oui / Non

Et êtes vous prêts à y habiter ? : Oui / Non



Les résultats

Questionnaire Tiny house

Décembre 2017

96 Répondants (72 hommes et 24 femmes)

Jeunes de la RHJ et de la Chambre des Métiers

Moyenne d'âge : 20.9 ans



STATUT	nombre
Etudiant	12
Apprenti	48
Salarié	15
IME	3
En recherche d'emploi	13
Non réponse	6

Originaire des Deux-Sèvres	nombre
OUI	35
NON	49
Non réponse	8

Définissez « Habiter » en trois mots ?

Quotidien	4
Confort	40
Satisfaction	1
Plaisir	1
Maison	1
Sécurité	12
Liberté	9
vivre	5
occuper	1
dormir	10
toit	3
FJT	1
logement	2
chaleur	2
résider	1
loger	1
séjourner	1
cosy	1
agréable	1
tranquillité	4
espace	1
fonctionnel	9
autonomie	10
abri	1
hygiène	2
mètre carré	1

Qu'attendez-vous de votre logement ?

Confort	30
Avoir un toit pour dormir	1
sécurité	10
intimité	1
calme	2
espace	6
y vivre	2
se sentir bien	5
pas cher	8
équipement adapté	5
clarté	2
lieu de repos	1
espace pour recevoir	1
pratique	15
autonomie	1
grand	3
détente	3

	OUI	NON	non réponse
Connaissez-vous les tiny houses ?	33	62	1
Vous paraît-il important d'avoir une terrasse d'entrée ?	38	56	2
Pour vous, le lit doit-il être séparé de l'espace de vie ?	76	19	1
L'espace de repas peut-il faire parti de salon (table basse) ?	72	23	1
Êtes-vous prêts à faire attention à votre consommation d'eau ?	61	33	2
Êtes-vous d'accord pour utiliser des toilettes sèches ?	60	35	1

Équipement qui vous paraît nécessaire ? (chaque répondant a pu cocher plusieurs choix)

TV	24
FOUR	17
WIFI	48
MICRO ONDES	68
LAVE LINGE	37



Les résultats

Pour occulter les fenêtres, préférez-vous :

VOLETS	23
RIDEAUX	27
STORES	45
RIEN	1

Pourquoi ?

sécurité	30
intimité	40
lumière	25
chaleur	12

Les Tiny vous paraissent 'elles être des logements convenables ?

OUI	NON
84	12

Êtes-vous prêt à y habiter ?

OUI	NON	Non réponses
75	19	2

Remarques ?

« Agréable pour pouvoir voyager à travers différentes villes »

« Y vivre mais pas toute ma vie »

« Ce sont de bonne maison mais pas pratique »

« Il faut y vivre pour savoir si réellement ça vaut le coup »

Notre projet dans la presse...

Une autre forme d'habitat

L'association Un Toit en Gâtine investit dans la Tiny house, pour répondre aux problèmes de logement des jeunes dans le territoire. Un projet ambitieux, mais largement soutenu.

Camille FERRONNIÈRE
redac.parthenay@sourrier-ouest.com

La délibération attendue du conseil régional de Nouvelle-Aquitaine est tombée. 63 000 € seront alloués à l'association Un Toit en Gâtine pour aider à la création de six logements à destination de jeunes entre 16 et 30 ans, en formation, apprentissage, stage, CDD... Six Tiny houses, ces petites maisons écologiques en bois construites sur remorques routières (photo ci-dessous).

Tout a commencé il y a un peu plus de trois ans, lorsque des diagnostics ont été établis pour la Gâtine et le Bocage, afin de cerner les besoins en logements des jeunes. « Il s'agissait d'aller au plus près de l'emploi, de la formation, dans le cadre d'un maillage d'entreprises, certes, desserré, mais pourvoyeur de besoins », précise Jean-Michel Prieur, président de l'association Un Toit en Gâtine.

De petites résidences habitat jeunes existent, mais elles sont éclatées et ne disposent que de quelques places. C'est le cas à Airvault, ou Thénezay. « Il fallait trouver une solution pour être réactif face à une demande ponctuelle dans une petite commune, par exemple, Fenioux ou Pamplie. »

« Expérimenter pour optimiser les conditions de réussite

JEAN-MICHEL PRIEUR, Président d'Un Toit en Gâtine

La solution caravane avait déjà été expérimentée, sans succès. « Alors, nous avons pensé aux containers, poursuit Valérie Leloup, directrice de la structure. Là encore, la mobilité posait problème et cela ne correspondait pas à notre projet socio-éducatif, dans lequel l'écologie et le développement durable sont très importants. »

L'idée d'investir dans la Tiny house s'est rapidement imposée. « Haute performance écologique, facilement transportable, elle répond à nos besoins. » Sans oublier l'aspect économique.

« Les coûts seront moindres, notamment en matière d'entretien, et il n'y a pas de foncier à proprement dit. Mais il ne faut pas oublier les frais de fonction-



Un Toit en Gâtine, mardi. Jean-Michel Prieur, président de l'association, et Valérie Leloup, directrice de la structure.

nement », précise Jean-Michel Prieur. Pour l'instant, le budget Tiny représente 300 000 € d'investissement. Il faudrait encore ajouter 80 000 à 100 000 € en fonctionnement. Aussi, l'association a sollicité de nombreux partenaires potentiels, à tous les niveaux.

Jean-Michel Prieur et Valérie Leloup tiennent. Il s'agit d'une expérimentation. Les six Tiny houses, qui pourront accueillir neuf personnes, « auront des volumes différents, des toilettes sèches ou pas etc. Nous allons expérimenter différentes solutions, différents aménagements. Cela nous permettra de voir quelles sont les conditions de réussite de cette proposition en milieu rural. Il y aura beaucoup de choses à mesurer. Mais prendre le temps de l'analyse et de l'évaluation, c'est capital. »

Aussi, des comités de pilotage et techniques ont été constitués. « C'est un projet ambitieux, pour lequel on nous aide, mais sur lequel on nous attend aussi. » Deux à quatre Tiny devraient

être livrées en 2018. Made in West Wood Tiny, marque née de la rencontre entre Eddy Fruchard, charpentier de Vausseroux, avec Grégoire Désert, architecte de Poitiers.

« Nous sensibilisons les jeunes à leur environnement social, économique et écologique. Contribuer au développement d'une filière courte de production était évident, note Valérie Leloup. Reste à intégrer les jeunes dans le processus de conception et de production. Peut-être qu'un jour, on développera un vrai savoir-faire gâtinais sur la Tiny... »



Une Tiny house, avec terrasse. Architecte et maître d'œuvre Grégoire Désert.

Notre projet dans la presse...

EN CHIFFRES

10 000

Une enveloppe de 10 000 €, soit 3,33 % du total du projet, est attendue du Département.

17 000

C'est, en euros, la part d'auto-financement assurée par l'association Un Toit en Gâtine.

63 000

Selon le règlement d'intervention sur le logement des étudiants et des jeunes en formation en Nouvelle-Aquitaine, l'aide est de 7 000 € par place, soit, pour neuf places, 63 000 €.

150 000

Une aide de l'État via l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru) du Programme d'investissements d'avenir (Pia) doit être débloquée à hauteur de 150 000 €, soit 50 % du projet.

300 000

Le prix moyen d'acquisition d'une Tiny house avoisine les 50 000 € pour un modèle de taille moyenne, tout équipé. Pour l'heure, le projet comporte six Tiny, soit 300 000 €.

« Une question d'égalité des chances »

3 QUESTIONS A

Anne Gérard, conseillère régionale en charge de la jeunesse. Elle mène actuellement une concertation sur le logement des jeunes.

Comment la Région s'implique-t-elle pour le logement des jeunes ?

« Nous voulons une politique très forte. Voyant que le marché du logement était tendu autour de la métropole bordelaise, nous avons étudié les territoires ruraux et dressé le même constat. Or, ce que l'on veut, c'est la réussite des jeunes. Quand on sait que 55 % des ressources d'un étudiant sont consacrées à son logement, il faut réagir. Nous nous engageons donc à accompagner au mieux la réussite des jeunes, tous les jeunes, notamment par l'accès à la formation et au logement. C'est une question cruciale, une question d'égalité des chances. Nous avons mis en place un règlement d'intervention, travaillons pour tous les territoires de la grande région et avons mis en place douze ateliers de travail et réflexion pour produire, dans un an, un nouveau diagnostic. »



Anne Gérard.

Photo Alban GILBERT

Pourquoi soutenir ce projet ?

« C'est vraiment une aide à l'expérimentation. Un Toit en Gâtine aide les apprentis, les alternants et cette association nous a fait réfléchir sur des besoins réels. De nombreux patrons souhaiteraient pouvoir prendre des jeunes, mais s'interrogent sur leur logement, difficile à trouver, et re-

noncent. Un Toit en Gâtine connaît les besoins de ce territoire et à voir leur projet, la pertinence était évidente. Sans compter que l'aspect mobilité nous a beaucoup plu. C'est aussi une culture qui se développe. À titre d'exemple, nous savons que la Corrèze est également intéressée par ce type de projet. »

Quel rôle a joué l'aspect écologique du projet ?

« Aujourd'hui, on ne peut pas passer outre l'écologie, la transition énergétique. Le projet des Tiny houses est, à mon sens, complètement dans son temps avec cet aspect enthousiasmant du sur-mesure. Je n'ai pas encore pu voir de Tiny en vrai, mais je me suis documentée et j'ai pu voir les projets, c'est vraiment un beau travail. Sans compter que faire travailler les entreprises locales, y compris pour la construction des Tiny, garde un lien avec le développement durable. Le montant de l'aide régionale est fixe, mais nous y avons été sensibles dans les discussions. »

Entretien : C.F.

Notre projet dans la presse...

La Tiny House, une solution qui roule

Pour faire face aux difficultés de déplacement des résidents, un Toit en Gâtine vient de lancer un projet novateur : les Tiny Houses (ou maison minuscule). Ce dispositif devrait voir le jour fin 2017 - début 2018. Réalisé avec les jeunes sous la houlette d'entreprises locales telles que Bois et pailles, GM Système ou Styfo Bille et conçu autour des économies d'énergie (panneaux photovoltaïques, isolation thermique...), il en est encore à ses balbutiements. « Il reste encore pas mal de chemin à parcourir. Tout n'est pas réglé. Nous aimerions que les premiers exemplaires sortent pour la fin 2017 voire le début 2018. »

Ces petites maisons transportables viendront ainsi compléter l'offre de logements qui s'agrandira avec la création de neuf places en résidence habitat jeunes à Secondigny



Le projet des tiny house devrait voir le jour en fin d'année ou début 2018.

et Cuillonges-sur-Autize. « Notre territoire dramatique est très morcelé et les besoins en main-d'œuvre disséminés

un peu partout sur de petites structures en Gâtine. Il ne nous était pas possible d'ouvrir de nouvelles structures en dur

à chaque fois. Nous avons donc pensé que la mobilité était le meilleur atout pour aller au plus près du besoin des jeunes », explique Jean-Michel Prieur, président de l'association.

Premiers modèles pour fin 2017

« Les Tiny Houses sont de petites maisons en bois mobiles qui ont le gros avantage de se transporter facilement et d'être déplacées là où se trouvent les besoins de main-d'œuvre. Nous pourrions les installer sur des points stratégiques comme des aires de camping-cars, des terrains d'entreprises ou des campings. Cet habitat vise ainsi à répondre aux difficultés que les résidents rencontrent en terme de mobilité et de l'absence de véhicule. Nous espérons compter entre six et dix Tiny Houses dans les trois ans à venir », assure le président, Jean-Michel Prieur.

MARDI 27 JUIN 2017

11

Notre projet dans la presse...

••• Entre six et dix " Tiny houses " en projet

Outre la création de neuf places en résidence habitat jeunes à Secondigny et Coulonges-sur-Autize, Un Toit en Gâtine compte développer un nouveau concept importé des États-Unis. Baptisé « EcoCosy », ce projet vise à créer des « Tiny houses », des petites maisons en bois mobiles. Cet habitat vise à répondre aux problématiques de

mobilité professionnelle, scolaire et personnelle des 16-30 ans dans les petites communes rurales et pour un loyer modique.

Réalisées avec les jeunes sous la houlette d'entreprises locales et conçues autour des économies d'énergie (panneaux photovoltaïques, isolation thermique...), ces maisonnettes serviront éga-

lement de vitrine à l'habitat alternatif. Le projet a été présenté hier soir à l'afterwork du Club des entrepreneurs qui se déroulait au siège de l'association à Parthenay. Mais tout n'est pas totalement bouclé.

" Début 2018 "

La structure projetée d'acquérir et faire construire « entre six et dix Tiny houses dans les trois ans à venir », assure le président, Jean-Michel Prieur. Celles-ci seraient ensuite postées par les soins de l'association et en fonction des besoins sur des aires de

camping-cars, sur des terrains d'entreprises ou des campings. Les premières devraient arriver « début 2018 ». Auparavant, Un Toit en Gâtine doit boucler l'ensemble de la conception et surtout le financement. L'investissement envisagé atteint « 300.000 euros », avance Valérie Leloup pour des unités totalement équipées et meublées. La moitié du budget serait prise en charge par le Programme d'investissements d'avenir de l'État. Reste à convaincre collectivités locales, fondations et privés.

B.G.



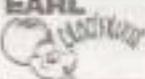
Le concept de « Tiny house » est né aux États-Unis.

(Photo atelier Quadricolor)

FRAISES A CUEILLIR 

Sorbets Salades
Tartes Nature ou Chancilly Chacun sa façon de l'apprécier !

06 12 18 11 18 00
Tous les jours sauf le dimanche et jours fériés

EARL  **TEXIER Fabrice**
La Jamonière - Route de Poitiers - **PARTHENAY**
Tél. 05 49 64 11 60 - 06 81 63 16 42

2 - Mobiliser les acteurs (entreprises et partenaires) dans la mise en oeuvre du projet



OBJECTIFS VISES

- Prendre en compte les besoins et les contraintes des entreprises impliquées dans le projet
- Communiquer auprès des entreprises et des partenaires sociaux du territoire pour faire connaître le projet et faciliter l'orientation future des jeunes
- Développer un partenariat de proximité pour faciliter l'accueil du jeune sur le territoire
- Apporter une réponse rapide à une demande d'une entreprise et au besoin de logement d'un jeune
- Faire que cette expérimentation puisse permettre le développement d'une filière courte pour la réalisation des tiny
- Identifier des sites publics ou privés permettant d'accueillir les tiny

- Développer des partenariats pour l'accompagnement socio-éducatif (locaux autour de la jeunesse)
- Mobiliser les partenaires financiers et institutionnels





Les étapes

- Composition d'un comité de pilotage réunissant associations, partenaires institutionnels, architectes et entreprises engagés dans le projet (club d'entreprises, communauté d'agglomérations...)
- Développement du partenariat avec les centres sociaux et associations locales en lien avec la jeunesse et les questions d'écologie et de développement durable
- Création de supports d'informations pour impliquer les partenaires dans la promotion de la démarche et dans la communication sur le projet
- Recueil des suggestions des partenaires pour les lieux de stationnement des tiny
- Recueil via un questionnaire des possibilités d'accueil sur le territoire via les mairies
- Appel à manifestations d'intérêts auprès de particuliers et questionnaire d'approfondissement
- Pré-visite des habitants accueillants pour vérifier la faisabilité technique de l'accueil
- Rédaction d'une fiche technique à destination de la CNAF pour identifier les freins relatifs à la réglementation et la législation en faveur de l'habitat mobile pour l'obtention de l'APL



Association Un Toit en Gâtine
05.49.64.32.52
contact@toitengatine.fr

Bonjour,

Je suis l'Eco Cosy, petite maison en bois appelée aussi tiny house. Mes parents sont l'association Un Toit en Gâtine. L'idée est née d'un besoin de répondre aux problématiques de mobilité des jeunes de 16 à 30 ans sur le territoire de Gâtine.

Ce projet innovant et expérimental a associé des jeunes du territoire dès la conception jusqu'à la réalisation ainsi que des entreprises locales afin de réduire au maximum l'impact sur l'environnement. Je suis performante, économe et toute équipée.

D'ici 2020, 6 tiny house viendront compléter l'offre habitat jeunes sur le territoire de Gâtine. Rapprochant l'habitat de l'emploi, je réponds aux besoins des jeunes et de l'économie locale.

J'ai pu bénéficier de nombreux parrains qui ont bien voulu me faire confiance...



Les partenaires financiers



Association Un Toit en Gâtine
05.49.64.32.52
contac@toitengatine.fr



Avec la participation de :



Les partenaires des actions éducatives autour du développement durable

Le CRER



- *Des temps de sensibilisation aux économies d'énergies (Quiz, vélo énergie...)
- *Des ateliers : fabrication d'une mallette sur l'éclairage
- * Du conseil : documentations, prêt de matériel

Association Faire et Partager



Des ateliers et de la sensibilisation au fait maison et au zéro déchet
(Quiz-débat, défis du quotidien, fabrication de produits d'hygiène et cosmétique)

Association le sens de la vis



Des ateliers de construction d'objet à partir de matériaux de récupération
(vélo blender)

Association Un air de Famille



Atelier autour de la récupération de textile et sa réutilisation.
Atelier de création textile zero déchet (sac a course, serviette, sac a vrac...)



Le service déchets- environnement

De la communauté de communes de Parthenay-Gâtine



- *Pour des actions de sensibilisation au tri des déchets et au compostage (je exposition...)
- *Du conseil : documentation, mise en place de zone de tri, entretien du compost

L'association En marche



- *Pour des sorties autour de l'écologie accessible à tous
- Des ateliers éco responsable (peinture naturelle...)

Le chantier d'insertion bois



Création de mobilier en bois de récupération

Le retour d'expérience

- *Les communes et les habitants accueillants ont été actifs pour permettre l'accueil des tiny en prenant en compte que ce type de proposition d'habitat permet de favoriser l'insertion professionnelle des jeunes. Ces partenariats ont permis de faire découvrir aux populations locales le concept de tiny house. Un partenariat avec les centres sociaux ou association locale a permis de faire connaître aux jeunes leur territoire d'adoption et ses potentialités en matière de loisirs, de culture, d'emplois...*

Pour aller plus loin...

- Affirmer son rôle de maîtrise d'ouvrage
- Être attentif à la disponibilité pour le projet de la maîtrise d'œuvre
- Vérifier que les entreprises locales sont en mesure de répondre aux exigences techniques du projet
- Planifier au démarrage du projet les activités avec les entreprises pour favoriser l'implication des jeunes
- Entretenir le partenariat local



Le questionnaire à destination des communes



Les 2 premières Tiny houses Eco Cosy d'Un Toit en Gâtine

Date :

ACCUEILLIR UNE TINY HOUSE ET UN JEUNE SUR UN TERRAIN COMMUNAL

- > Commune :
- > Adresse :
- > Nom de la personne en charge du questionnaire :
- > Téléphone :
- > Mail :

Localisation envisageable pour l'accueil d'une tiny house

- Place publique
- Terrain communal
- Parcelle en lotissement
- Camping municipal
- Autre :

Pouvez-vous transmettre à ce jour une ou plusieurs photos:

- oui
- non

Durée d'accueil : combien de temps êtes-vous prêt à accueillir une Tiny house et un jeune sur le terrain :

- De 1 à 3 mois
- De 3 à 6 mois
- + de six mois
- Durée indéterminée
-



2- Quelques questions pratiques préalables

La Tiny house est équipée pour être autonome (panneaux solaires ; toilette sèche ; réserve d'eau potable ; bac à eau grise). Toutefois, son installation peut être plus confortable si elle peut bénéficier d'un ou plusieurs raccordements.

- Le terrain sur lequel vous proposez de garer une Tiny house est-il raccordable au réseau de la commune ?
 - réseau électrique
 - réseau d'eau potable (aire de détente)
 - réseau d'eau usée (aire de détente)

Le ou l'un des sites envisagés dispose-t-il d'une aire de vidange ?

- oui
- non

Si oui, une tiny house peut-elle stationner un ou plusieurs jours sur l'aire de vidange ou à proximité ?

- oui
- non

Est-elle gratuite ?

- Oui
- Non

Si non, quels sont les tarifs ?

Quelle est la distance entre les raccordements (eau électricité) et l'emplacement :

Pour ce qui est des consommations de fluide (eau, électricité), consentez-vous à :

- La gratuité
- Un forfait évalué
- Le juste prix

Penseriez-vous aussi qu'un terrain privé puisse éventuellement être envisagé pour l'accueil d'une Tiny house ? Nous les contacterons directement pour connaître les informations utiles.

Si oui, s'agirait-il d'un terrain situé :

- Dans le périmètre d'une entreprise
- Dans un camping
- A proximité d'un hébergement touristique
- Chez un particulier

Coordonnées des personnes pouvant être contactées dans ce cadre :

Le questionnaire à destination des accueillants

Accueillir une Tiny House et un.e ou deux jeunes sur son terrain, dans son jardin, dans un champ...

Dans un premier temps, merci de nous décrire en quelques mots ce qui vous motive à proposer d'accueillir un, une ou deux jeunes (de 18 à 30 ans) et leur tiny house :

1 – Quelques questions pratiques préalables

La tiny house est équipée pour être autonome (panneaux solaires ; toilette sèche ; réserve d'eau potable ; bac à eau grise). Toutefois, son installation peut être plus confortable si elle peut bénéficier d'un ou plusieurs raccordements.

Le terrain sur lequel vous proposez de garer la tiny house se trouve :

Un terrain attenant à votre domicile

Un terrain tout proche de votre domicile (par ex : de l'autre côté de la rue)

Quelle est votre adresse précise :

Un autre terrain :

Merci de nous apporter quelques précisions _____

Quelle est l'adresse précise de ce terrain

Dans les cas 1 et 2, sera-t-il possible de raccorder la tiny house :

A votre réseau électrique

A votre réseau d'eau

A votre réseau d'eau usée

Dans le cas 3, ce terrain dispose-t-il :

D'une alimentation en eau ?

D'une alimentation électrique ?

Quelle est l'orientation solaire principale du terrain que vous proposez (NB : information importante pour les panneaux solaires et l'apport solaire dans la tiny house) :

Si vous le souhaitez, vous pouvez nous adresser des photos de l'emplacement par mail.

2 – Votre profil d'accueillants ?

Accepteriez-vous de nous communiquer quelques informations plus personnelles sur votre foyer :

Célibataire ; couple ; famille ; enfants ; enfants présents ; nombre ; âges

Actifs ou non

Tranches d'âge

Catégories socio-professionnelles ; lui ; elle

Avez-vous déjà une expérience de la location, de tout ou partie, de votre logement (location vacances, chambre d'hôtes, Airbnb...)

3 – Quelle cohabitation envisagez-vous avec le, la ou les deux jeune(s) de la tiny house ? Comment vous projetez-vous au quotidien dans cette cohabitation ?

En préalable, de manière spontanée :

Je n'attends rien de particulier en terme de relation humaine et sociale de cette forme de cohabitation et suis avant tout dans une démarche d'accueil bienveillante

J'attends en retour une certaine présence voire une vigilance et quelques petits services

Quelques informations essentielles :

J'aime les animaux

J'ai un (des) chien(s) ; un (des) chat(s) ; un (des) lapin(s) ; un (des) poules ; autres, précisez...

J'ai un jardin ; j'ai un potager

Je bricole...

Plus précisément...	Oui totalement	Oui pourquoi pas	De manière exceptionnelle	A priori non
Je pourrais proposer d'accompagner le/la/les jeunes pour aller faire des courses				
Je pourrais leur demander de m'accompagner, m'assister pour aller faire quelques courses				
Je pourrais même leur demander de me faire quelques courses				
J'envisage de le/la/les associer à ma vie culturelle et de loisirs et leur proposer une soirée au cinéma, au théâtre...				
Je pourrais les inviter à passer une soirée à regarder un programme de TV choisi avec lui/elle/eux ;				
...ou à une soirée jeux de société				
J'aimerais partager avec eux des pratiques autour du potager...				
J'aimerais bien qu'il/elle/ils m'aide(nt) à entretenir le potager				
S'il/elle/il pouvait(en)t tondre la pelouse...				
J'aimerais bien qu'il/elle/ils me propose(nt) de venir dîner dans leur tiny house				
Je le/la/les inviterai de temps en temps à dîner				

Le questionnaire « installation technique »

Installation de la Tiny House chez un accueillant

Ce questionnaire a pour objectif d'anticiper toutes les questions techniques relatives à l'installation de la Tiny House chez un particulier et de recueillir des précisions sur les services.

1. Nom et Prénom de l'accueillant

2. Adresse complète de l'accueillant

3. Numéro de téléphone de l'accueillant

4. Adresse mèl de l'accueillant

5. Décrire en quelques mots l'emplacement réservé pour la Tiny House (jardin, champ, verger...)

6. Faut-il anticiper des difficultés de manœuvre pour garer la Tiny House sur l'emplacement ?

7. Faut-il anticiper des difficultés de calage de la Tiny House sur l'emplacement ?

8. Quelle est l'orientation du terrain (ne pas oublier la boussole) ?

Plusieurs réponses possibles.

- N
- NE
- E
- SE
- S
- SW
- W
- NW

9. Quel est l'ensoleillement potentiel de l'emplacement (mesurer avec SunSurveyor par exemple)

Une seule réponse possible.

1 2 3 4 5

Peu ensoleillé Très ensoleillé

10. L'emplacement sera-t-il ombragé à partir du printemps ?

Une seule réponse possible.

1 2 3 4 5

Plutôt non Plutôt oui

11. Y-a-t-il des arbres à feuilles persistant pour l'ombre en hiver et à l'automne ?

Une seule réponse possible.

1 2 3 4 5

Plutôt non Plutôt oui

Le questionnaire « installation technique »

12. Quelle orientation choisir pour la Tiny House ?

Plusieurs réponses possibles.

- N
- NE
- E
- SE
- S
- SW
- W
- NW

13. Est-il possible de raccorder la Tiny House à l'eau potable ?

Une seule réponse possible.

- Oui *Après avoir répondu à la dernière question de cette section, passez à la question 19.*
- Non *Après avoir répondu à la dernière question de cette section, passez à la question 15.*

14. Est-il possible de vidanger le bac à eaux grises sur place ?

Une seule réponse possible.

- Oui
- Non

Passez à la question 15.

Eaux usées O/N

15. Est-il possible de raccorder la Tiny House au réseau d'eaux usées ?

Une seule réponse possible.

- Oui *Passez à la question 20.*
- Non *Passez à la question 16.*

Électricité O/N

16. Est-il possible de raccorder la Tiny House au réseau électrique ?

Une seule réponse possible.

- Oui *Passez à la question 21.*
- Non *Passez à la question 17.*

Réseau internet O/N

17. Est-il possible de se connecter à internet sans fil ?

Une seule réponse possible.

- Oui *Passez à la question 23.*
- Non *Passez à la question 18.*

Autres renseignements O/N

18. Autres précisions à apporter ?

Une seule réponse possible.

- Oui *Passez à la question 24.*
- Non *Arrêtez de remplir ce formulaire.*

Eau

19. Quelle longueur de tuyau faut-il prévoir ?

Passez à la question 15.

Eaux usées

20. Quelle longueur de tuyau faut-il prévoir ?

Passez à la question 16.

Electricité

21. Quel est l'ampérage disponible pour le raccordement ?

Une seule réponse possible.

- 32A
- 20A
- 16A
- 10A
- Autre : _____

22. Quelle longueur de fil faut-il prévoir ?

Passez à la question 17.

Internet

23. Quel est le code du wifi ?

Passez à la question 18.

Autres précisions à apporter



Le questionnaire « installation technique »

24. Plusieurs réponses possibles.

- Animaux acceptés
- Terrain clos
- Barbecue accessible aux résidents
- Cuisine extérieure accessible aux résidents
- Table de jardin proche de la Tiny House
- Piscine de l'accueillant accessible aux résidents de la Tiny House
- Douche solaire extérieure accessible aux résidents
- Abri à vélo possible
- Place de parking possible pour le véhicule du résident
- Etendoir à linges
- Sèche linge (possibilité d'utiliser le sèche linge de l'accueillant)
- Congélateur (possibilité d'utiliser une place dans le congélateur de l'accueillant)
- Cette adresse est accessible en transport en commun
- Autre : _____

Fourni par
 Google Forms

Le contrat de prêt du terrain



Contrat de prêt à usage d'un terrain pour l'accueil d'une Tiny House

Les soussignés

.....
Ci-après dénommés « LE PRÊTEUR »

L'emprunteur

L'association Un Toit en Gâtine, située 38 rue Ganne à Parthenay 79200, représentée par son Président, Jean Michel Prieur]
Ci-après dénommée « L'EMPRUNTEUR »

Ont convenu ce qui suit :

I – Prêt

LE PRÊTEUR prête à titre de prêt à usage, conformément aux articles 1875 et suivants du Code civil, à titre personnel à L'EMPRUNTEUR, qui accepte, le terrain ci-après désigné. Ledit terrain est prêté à charge pour L'EMPRUNTEUR de le restituer au terme du prêt.

Désignation

Le terrain, sis, 4 rue Sainte Anne, 79200 Pompaire d'une superficie de m², comprenant un branchement au réseau d'eau, réseau électrique et réseau des eaux usées.

II – Durée

Le présent prêt est consenti pour une durée de mois. Le prêt pourra être renouvelé de mois en mois à moins que l'une des parties ne le souhaite pas.

III – Jouissance

L'EMPRUNTEUR aura la jouissance du terrain à compter de la signature des présentes. L'EMPRUNTEUR reconnaît que LE PRÊTEUR lui a remis ce jour les clefs dudit terrain (si besoin).

Ce prêt est consenti à L'EMPRUNTEUR pour un usage exclusif d'accueil d'une tiny house. L'EMPRUNTEUR s'oblige expressément à n'utiliser le terrain prêté qu'à l'usage ci-dessus défini.

En outre, le prêt étant consenti de manière strictement personnelle à L'EMPRUNTEUR, ce dernier ne pourra confier à quiconque d'autre la jouissance dudit terrain, même en vue de l'usage d'habitation ci-dessus déterminé.

IV – Conditions

Le présent prêt est consenti aux conditions suivantes :

- LE PRÊTEUR s'engage à délivrer un terrain en bon état d'usage;
- L'EMPRUNTEUR prendra le terrain dans son état au jour de l'entrée en jouissance, sans recours contre le prêteur pour quelque cause que ce soit.
- L'EMPRUNTEUR s'engage à la bonne garde du terrain et à le conserver dans son état d'origine.
- L'EMPRUNTEUR s'engage à entretenir les lieux pendant toute la durée du contrat, à réaliser les travaux d'entretien du terrain (ou partie) et à ne faire aucune transformation des lieux loués ou des équipements mentionnés au contrat sans l'accord préalable et écrit du PRÊTEUR ;

- L'EMPRUNTEUR s'engage à assurer la tiny house et sa remorque pendant toute la durée du contrat.
- L'EMPRUNTEUR s'engage à se conformer aux usages en vigueur, parking, tri des déchets.
- LE PRÊTEUR ne prenant aucun engagement pour la surveillance du terrain, ne sera pas responsable de vols, cambriolage ou actes délictueux dans la tiny house située sur son terrain et L'EMPRUNTEUR devra faire son affaire personnelle de toute assurance à ce sujet ;
- L'EMPRUNTEUR s'engage à s'acquitter pendant la durée du prêt des contributions, charges afférents au terrain prêté ; eau et électricité

V - Clause résolutoire

LE PRÊTEUR pourra résilier le présent contrat de plein droit en cas d'inexécution par L'EMPRUNTEUR de l'une des conditions du présent engagement, un mois après une mise en demeure par lettre recommandée avec demande d'avis de réception demeurée infructueuse, au domicile désigné en tête du présent contrat.

VI - Gratuité

Le présent prêt est consenti à titre gratuit conformément aux dispositions de l'article 1876 du Code civil. Aucun loyer n'est perçu. Il ne pourra en aucun cas constituer une location.

VII - Élection de domicile et frais

Pour l'exécution du présent contrat les parties font élection de domicile aux adresses indiquées en tête des présentes et s'engagent à informer l'autre partie de tout changement d'adresse.

Fait à _____ en deux exemplaires, le

Le Prêteur

L'Emprunteur



L'état des charges

Le Prêteur

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

L'Emprunteur

Un Toit en Gâtine

38 Rue Ganne - BP 80016

79201 PARTHENAY Cedex

ETAT DES CHARGES INCOMBANTS A L'EMPRUNTEUR

Période du ____/____/____ au ____/____/____

✚ Consommation d'eau

Index compteur début : _____ m³ Index compteur fin : _____ m³

Consommation : _____ * Prix du m³ : _____ € = _____ €

✚ Consommation d'électricité

Index compteur début : _____ kWh Index compteur fin : _____ kWh

Consommation : _____ * Prix du kWh : _____ € = _____ €

✚ Autre charges :

_____ = _____ €

✚ Total des charges à payer par l'emprunteur = _____ €



Notre projet dans la presse...

VAUSSEROUX

Les tiny house sont à la mode

Un nouveau concept d'habitat présenté par Jean-Michel Prieur, président d'Un Toit en Gâtine, a été dévoilé hier.

Ce projet, réalisé en collaboration avec Bois et Paille d'Eddy Fruchard, est destiné aux jeunes apprentis ou stagiaires pour se loger à moindres frais auprès des entreprises ou sociétés employeurs. La tiny house, ou micromaison, est une construction totalement autonome, répondant à toutes les réglementations et d'une surface variant de 14 à 23 m². Les organismes sociaux très soucieux des nouvelles technologies sont partenaires de ce nouveau concept fédérateur autour des valeurs plurielles qui animent notre société : écologie, jeunesse et associations.



Prototype de micromaison en cours de réalisation.

06 85 05 98 05, Valérie Leloup au
06 49 07 55 40, ou Bois et Paille
05 49 70 68 64.

Renseignements : Toit en Gâtine au

logement

Un Toit en Gâtine s'offre sa première maison mobile

La première tiny-house de l'association Un Toit en Gâtine est en cours de livraison. Un habitat répondant au besoin d'autonomie des jeunes du territoire.



Les jeunes et membres d'Un Toit en Gâtine devant la première tiny-house, fabriquée à Vausseroux.

L'habitat mobile est désormais une réalité pour Un Toit en Gâtine. L'association d'accès au logement a présenté, samedi, à Vausseroux, l'une des six tiny-houses qu'elle a commandée auprès de la marque West Wood Tiny, créée de la rencontre entre l'architecte poitevin Grégoire Désert et du charpentier-menuisier Eddy Fruchard, gérant de l'entreprise Bois & Paille. Le produit, dont le coût s'élève à 55.000 €, devrait même être livré d'ici la fin de semaine après la pose du bardage et les ultimes finitions. Cette livraison constitue une étape importante d'une expérimentation, débutée il y a trois ans sur la Gâtine et le Bocage par Un Toit en Gâtine. « L'ob-

jectif est de proposer un hébergement permettant aux jeunes d'être au plus près des entreprises, des établissements de formation, et de favoriser leur autonomie », explique Jean-Michel Prieur, le président.

Un habitat lumineux et optimisé de 16 m²

Maintenue sur une remorque, la tiny-house, qui pèse entre 3 et 3,5 t, dispose d'une surface habitable de 16 m², dont une pièce de vie avec cuisine ouverte, une chambre en mezzanine et une salle de bain avec douche et sanitaires. Un intérieur lumineux grâce à la présence de cinq ouvertures, dont quatre fenêtres, dans un logement, et entièrement optimisé. « Il y a eu un gros travail de recherche », note Grégoire Dé-



Quatre jeunes résidents ont participé à un atelier brûlage de bardage pour finaliser la maison mobile.

sert, qui s'est inspiré de l'intérieur des bateaux pour travailler sur l'aménagement. L'architecte a également pensé le bâtiment pour qu'il soit économe en énergie avec l'installation, par exemple, d'un chauffage au gaz. Mais ce besoin de mobilité nécessite néanmoins la mise à disposition d'une remorque supplémentaire qui sera équipée d'une centrale photovoltaïque, un réservoir d'eau potable et un réservoir d'eaux usées. Cet investissement représentera tout de même un coût de 15.000 € à l'association.

Six tiny-houses livrées d'ici deux ans

Avant de remettre les clés à son premier occupant, qui paiera un loyer mensuel de

400 €, Un Toit en Gâtine s'attache désormais à trouver un terrain. « Nous allons faire appel aux élus, référents jeunesse, accueillants de la Gâtine et du Bocage qui pourraient accueillir la tiny-house », indique Valérie Leloup, la directrice de l'association.

Les choses devront aller d'autant plus vite qu'une deuxième tiny-house sera livrée d'ici la fin de l'année. Quatre autres seront construites d'ici le troisième trimestre 2020, sans doute avec dans une configuration différente. « Nous nous donnons le temps de l'expérimentation pour voir comment ce projet peut évoluer », précise Jean-Michel Prieur.

Edouard Daniel

Notre projet dans la presse...

Journée « Éco citoyenne » aux Grippeaux

Anne-Frédérique Brault, CPE du lycée professionnel des Grippeaux, a mis au point, avec ses collègues et avec l'aide des animateurs de l'Éco Festival, une journée d'information, destinée à tous les élèves de l'établissement et baptisée « Éco citoyenne ». La matinée a été consacrée à la visite de quelques-uns des 21 ateliers, animés par 18 intervenants extérieurs et trois professeurs de l'établissement. Dans la cour du lycée, Pauline et Enrique, du Toit en Gâtine, ont présenté le prototype de « Tiny House », petite maison en bois mais dotée de tout le confort nécessaire à la vie quotidienne et facile à déplacer derrière



Découverte de la « Tiny House »

une voiture. L'objectif est de disposer de six maisons mobiles sur le territoire de la Gâtine.

Dans le CDI, un autre groupe d'une

quinzaine d'élèves, toutes classes confondues, s'est initié à la découverte des oiseaux et des nichoirs.

Enfin, dans une salle de classe, Phi-

lippe Papet, apiculteur amateur mais passionné, de Champdeniers, a fait découvrir, à un troisième groupe, le rôle fondamental des abeilles ainsi que la vie d'une ruche et les différents types de miel qu'il produit (de sarrasin de châtaignier, de tournesol, de colza et de toutes fleurs). Mais une ruche qui produisait, il y a 20 ans, 40 à 50 kg de miel, n'en fournit plus que 20 kg.

Après cette matinée enrichissante, les lycéens des Grippeaux, ont assisté l'après-midi, au Palais des Congrès, à la représentation de la pièce de théâtre « Le grand jeu de la faim » par la compagnie Zygomatic.

10

JDSL10

Notre projet dans la presse...

CONSOMMATION

Des jeunes d'Un Toit en Gâtine sensibilisés aux économies d'énergie



Les jeunes d'un Toit en Gâtine ont créé deux mallettes de démonstration.

Autour de Pauline Poupard, animatrice de l'association Un Toit en Gâtine, et Clément Baraton, conseiller espace info-énergie au Centre régional des énergies renouvelables (Crer), dix jeunes de la résidence parthenaisienne se sont retrouvés pour confectionner une valise pédagogique sur l'éclairage. « Un outil de sensibilisation aux économies d'énergies, précise Pauline Poupard. Celui-ci sera aussi un support d'animation sur les éco-gestes et le développement durable. »

Déjà venu l'an dernier à Parthenay, Clément Baraton a été de nouveau sollicité pour encadrer les jeunes lors des deux ateliers des 13 et 20 mars, et leur dispenser les compétences techniques nécessaires pour l'élaboration de la valise pédagogique. « Cette valise va permettre

à chacun d'actualiser ses connaissances sur l'énergie à travers quatre ampoules. Un compteur indiquera la puissance de chacune, donnant une idée de sa consommation, explique-t-il. On pourra aussi savoir la puissance d'un appareil, comme un sèche-cheveux, par exemple, en le raccordant à la mallette. »

Deux ateliers

Durant quatre heures, Maxime, Nora, Ludovic ou encore Reda ont coupé, percé, vissé les éléments fournis. « Ils s'inscrivent dans une démarche participative, reprend Pauline Poupard. Ces deux ateliers ont permis à tous de travailler ensemble, de s'entraider et de partager des compétences ou d'en acquérir de nouvelles. C'est cela qui est intéressant dans le projet. »

3 - Vérifier la conformité de la réalisation des tiny houses au regard du cahier des charges initial et suivre les évolutions de conception



OBJECTIFS VISES

- Elaborer un cahier des charges précis de conception et de réalisation des tiny
- Suivre les travaux de réalisation des entreprises et évaluer la qualité des réalisations
- Mettre en place des outils de recueil de l'usage (confort et inconfort) auprès des premiers usagers
- Synthétiser les remarques recueillies et préconiser des améliorations de conception et de réalisation

- Analyser la prise en compte des remarques dans la conception des versions ultérieures des tiny et l'impact sur le confort et l'usage



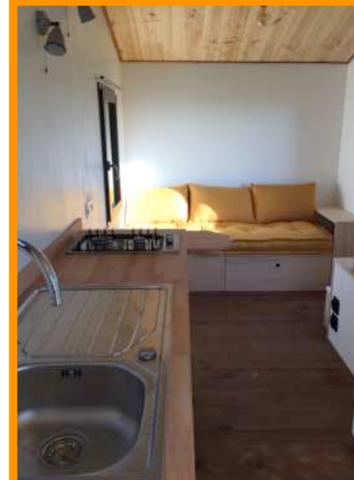


Les étapes

- Elaboration d'un cahier des charges à destination de l'architecte par la maîtrise d'ouvrage
- Validation des plans de 2D
- Validation des propositions des entreprises au regard du cahier des charges
- Suivi qualitatif de la construction auprès des différentes entreprises
- Conception d'un cahier de bord à destination des usagers
- Elaboration d'un tableau de bord de suivi des consommations des fluides
- Entretien approfondi avec les usagers sur leur usage de la tiny, les éléments probants et les difficultés rencontrées
- Rencontre de travail avec l'architecte sur l'évolution des plans d'aménagement et le choix des matériaux et équipements

Le retour d'expérience

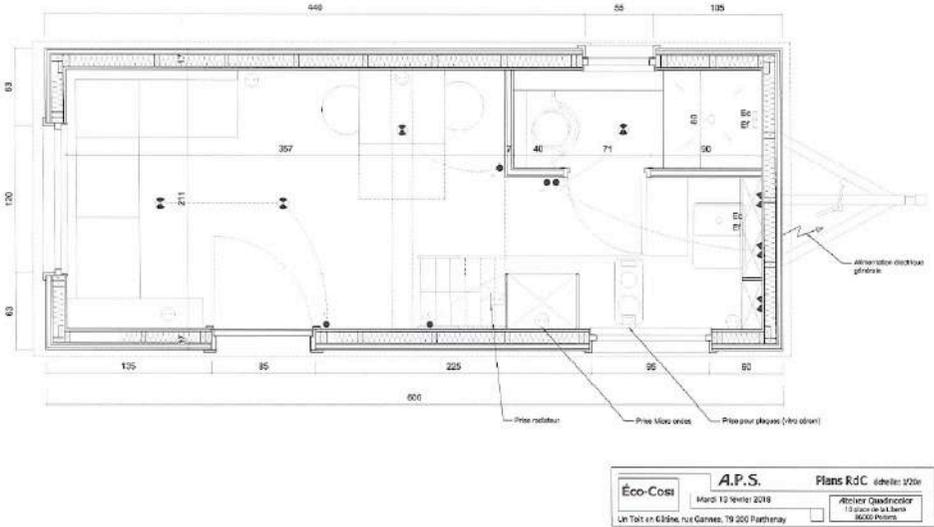
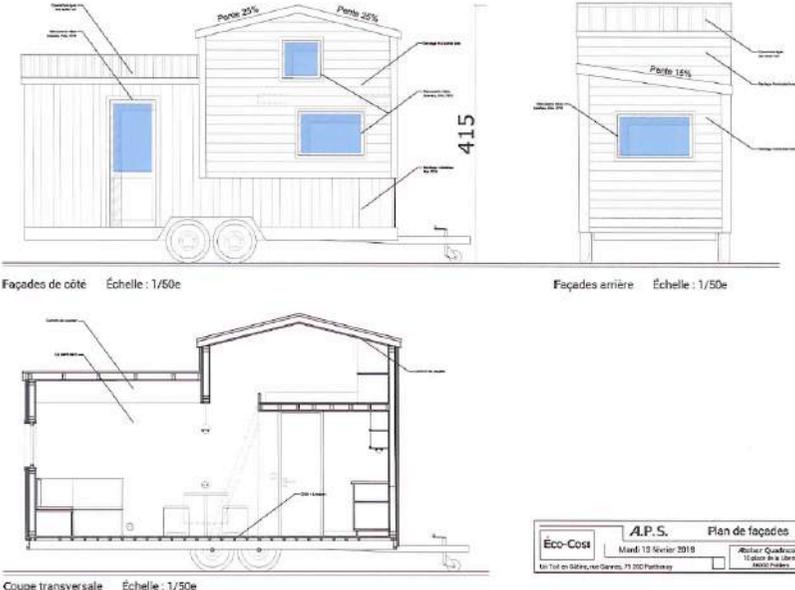
- *Les ateliers de co-conception avec des jeunes et l'architecte ont permis de définir un premier plan de tiny correspondant globalement aux besoins et attentes. Ce sont les choix de certains aspects techniques qui ont été plus perfectibles. A titre d'exemples : le choix d'un chauffage au gaz est contraignant pour l'association en terme de changement et recharges de bouteilles de gaz ; un chauffage électrique ne serait-il pas plus pertinent ? Absence de réserve d'eau et arrivée d'eau non protégée du gel : quelles conséquences de fonctionnement en cas de période de froid prolongée ? Nécessité d'un sous-compteur d'eau non anticipée et installation a posteriori compliquée... Il est important de prendre en compte à la conception et dans la réalisation des tiny qu'elles sont destinées à être louées. Les exigences d'usage ne sont pas les mêmes que pour un futur propriétaire.*
- *NB : pour le retour d'expérience des usagers, cf. fiche 5*



Pour aller plus loin...

- La précision du cahier des charges de conception et de réalisation est essentielle et doit décrire les exigences spécifiques liées à l'usage locatif des tiny, notamment pour les sous-compteurs d'eau et d'électricité.
- Le choix des équipements doit tenir compte d'un besoin d'usage simple.
- La maîtrise d'ouvrage peut avoir intérêt à se faire accompagner dans cette phase (AMO). Tout en privilégiant le choix des acteurs et des entreprises locales, le choix doit s'effectuer sur des critères qualitatifs précis et sur une expérience caractérisée de construction de tiny ou de principes de construction similaires.
- Ce type de projet doit permettre de l'innovation en association avec une structure (par exemple école) qui investit en recherche et développement en vue d'un fonctionnement plus écologique et plus autonome.

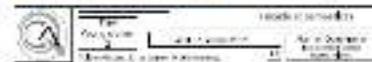
L'évolution des plans



Plan 1 : tiny 1 et tiny 2



L'évolution des plans



tiny 3

Les principales évolutions :

Nouvelle architecture extérieure (pour l'esthétique) et nouvel agencement intérieur.

→ Une petite terrasse

→ Aménagement et distribution intérieure différente

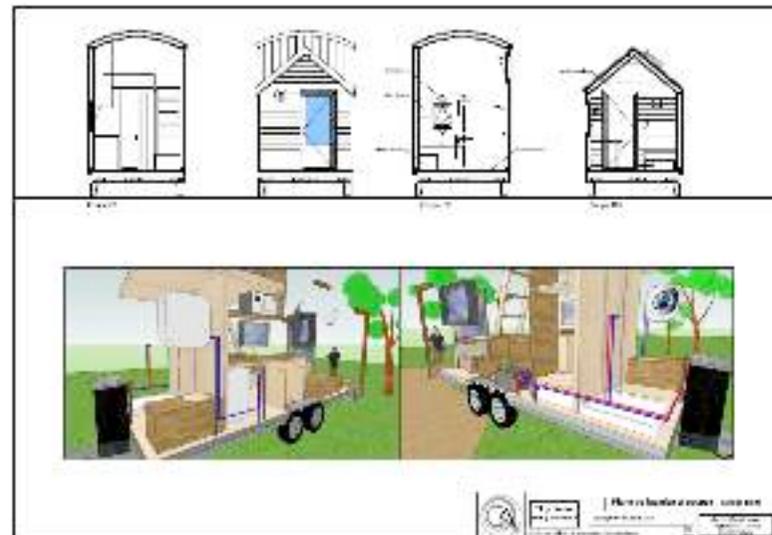
- ✓ Entrée par la terrasse et non plus sur le côté
- ✓ Entrée par l'espace salon-coin repas puis cuisine et la SDB au fond
- ✓ Espace de vie un peu réduit (car terrasse)
- ✓ Plus de rangement : placards+meuble SDB + petite penderie
- ✓ Emplacement machine à laver dans la SDB (gain de place dans la cuisine)

- ✓ Table pliante (optimisation de l'espace)
- ✓ Mezzanine : un peu plus haute (confort)

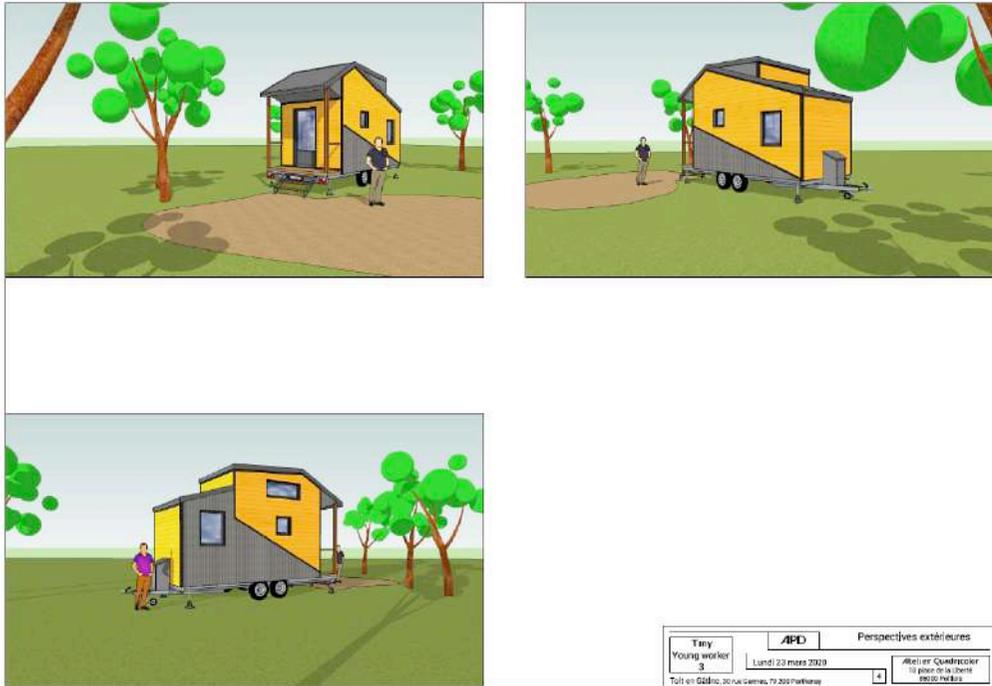
→ Ouvertures : ouverture complète des fenêtres (pour une meilleure aération)
Double exposition (ouverture sur les deux cotés de la tiny)

→ Chauffage : nouveau système Truma (plus facile à utiliser - système 2 en 1 : chauffage et production d'eau chaude)

→ Mise en place d'une citerne d'eau de 80l et pompe (12V) (prévention d'une rupture d'approvisionnement temporaire en eau)



L'évolution des plans



Plan 3 : tiny 4

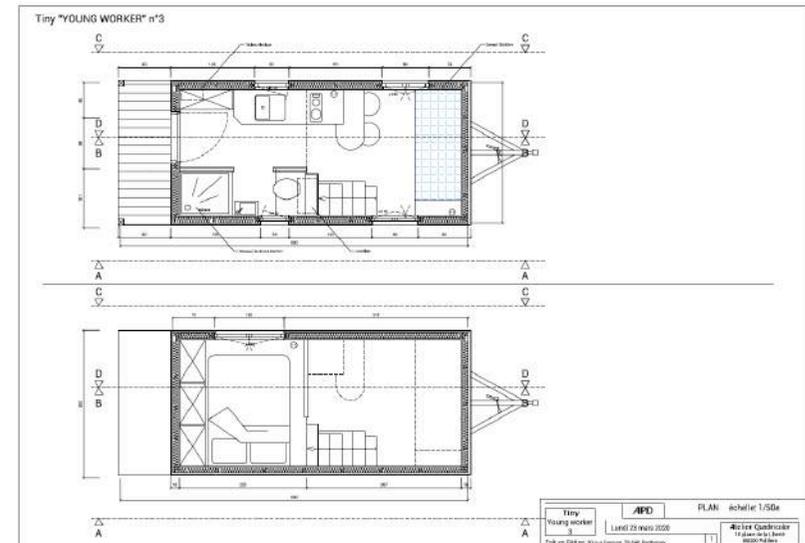
Les principales évolutions :

→ Nouvelle architecture extérieure (pour l'esthétique : bardage : peinture suédoise - farine + pigment ocre + huile de lin - tôle métallique nervurée grise)

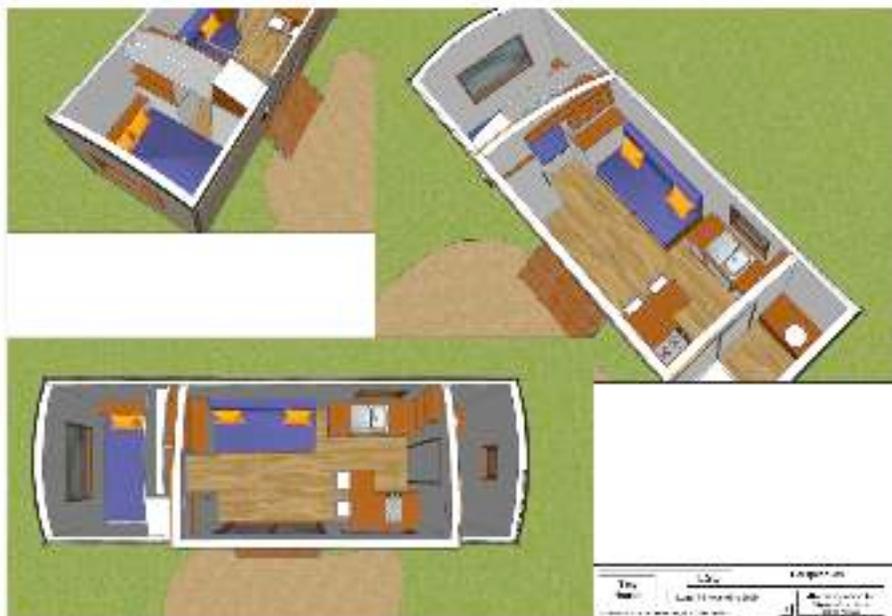
→ Intérieur :

- ✓ Entrée par l'espace cuisine et SDB puis le salon au fond
- ✓ Plus de rangement : mezzanine (étagère+penderie)
- ✓ Optimisation de l'escalier (rangement dans les marches)
- ✓ Canapé plus grand (peut servir de lit d'appoint)

→ Ouverture : une ouverture en plus dans l'espace salon (meilleure aération, luminosité, vue sur l'extérieur)



L'évolution des plans



Les principales évolutions :

Nouvelle architecture extérieure (pour l'esthétique) et nouvel agencement intérieur.

→ Extérieur : plein pied, bardage couleur naturel

- ✓ Plateau (remorque) plus long : 7 m40 (6 m pour les autres)
- ✓ Une grande baie vitrée (porte d'entrée)
- ✓ Pas de terrasse (gain de place pour l'espace couchage)

→ Intérieur : espace couchage de plein pied

- ✓ Rangement plus nombreux (un grand placard en plus)
- ✓ Cuisine : pas de table classique mais un bar –plan de travail

→ Chauffage et production d'eau chaude électrique

Plan 4 : tiny 5



Une tiny d'occasion

En fonction de l'agencement, des équipements et des matériaux choisis, du type de remorque, le coût de construction d'une tiny varie de 50000 à 60000 €.

Pour des raisons économiques, nous avons fait le choix d'achat d'une tiny d'occasion à 19500 €. Il s'agit d'une auto-construction réalisée avec des matériaux de réemploi. Nous ne disposons pas des plans de construction et n'avons pas de garantie. Nous n'avons pas non plus de certitudes sur les matériaux utilisés.



Du fait de l'utilisation en location, nous avons rapidement décidé de réaliser des travaux pour améliorer l'étanchéité à l'air (joints des huisseries) et pour résoudre des problèmes d'infiltration d'eau.

La réalisation de ces travaux nous a coûté environ 5000 €.

Notre projet dans la presse...

Les premières Tiny Houses arrivent



Le projet Tiny house a commencé il y a un peu plus de trois ans, lorsque des diagnostics ont été établis pour la Gâtine et le Bocage, afin de cerner les besoins en logements des jeunes. « Il s'agissait d'aller au plus près de l'emploi, de la formation, dans le cadre d'un maillage d'entreprises, certes, desserré, mais pourvoyeur de besoins », précise Jean-Michel Prieur. Outre les résidences habitat jeunes, il fallait trouver une solution « pour être réactif face à une demande ponctuelle dans une petite commune comme, par exemple, Froidoux ou Parçolla. » L'idée d'investir dans la Tiny house s'est donc rapidement imposée. « Haute performance écologique, facilement transportable, elle répond à nos besoins. » Sans oublier

l'aspect économique. « Les coûts seront modestes, notamment en matière d'entretien, et il n'y a pas de foncier à proprement dit. Mais il ne faut pas oublier les frais de fonctionnement. » Depuis l'automne, plusieurs comités de pilotage travaillent. Cuisine, salle d'eau, agencement, espace nuit, pièce à vivre, gestion de l'eau et des fluides, énergies, aires de vidange, toilettes sèches... « Tout est posé au crebillé et nous avons encore quelques choix à faire. Le photovoltaïque pourrait arriver en appui, mais pas plus.

« Par le risque de manque d'autonomie est trop grand. » Pour l'instant, le budget Tiny représente 300 000 € d'investissement. Il faudrait encore ajouter 80 000 à 100 000 € en fonctionnement. Aujourd'hui, le projet devient concret. Les responsables d'Un Toit en Gâtine disposent des premiers plans pour leurs désormais nommées « EcoCozy, la solution logement qui roule » et ils travaillent au recensement des aires d'accueil, privées ou publiques. Construites en filières courtes, les deux premières Tiny-made in West Wood Tiny, marquée de la rencontre entre Eddy Franchard, charpentier de Vausseroux, avec Grégoire Désert, architecte de Puitises - seront livrées cette année.

Les deux premières Tiny houses doivent être livrées cette année.

10 JOEL10

UN TOIT EN GÂTINE Appel aux habitants accueillants

Dans le cadre de la livraison de la première tiny-house d'Un Toit en Gâtine, l'association lance un appel aux habitants accueillants sur la Gâtine et le Bocage. Il s'agit de personnes disposant d'un terrain pour l'accueil de cet habitat mobile et autonome, qui sera occupé par un jeune en mobilité.

Les personnes intéressées peuvent contacter Pauline au 05.49.64.32.52.

Logement Un Toit en Gâtine s'offre un parc de Tiny houses



Habitat mobile, autonome et écologique, la Tiny house conçue à Vausseroux s'implante en Gâtine.

PAGE 10

CO 16-18



4 - Veiller à l'efficacité des activités relatives à la promotion, à l'exploitation et à la maintenance des tiny houses



OBJECTIFS VISES

- Promouvoir l'offre de service « tiny house – Eco Cosy : la solution logement qui roule » auprès du public cible et des partenaires
- Mettre en place une organisation partagée (jeune résident, agent de maintenance, responsable du projet) pour une exploitation adaptée
- Choisir les équipements adaptés à l'usage dans une tiny
- Assurer une maintenance régulière pour maintenir un confort d'usage adapté aux besoins du résident





Les étapes

- Présentation du projet dans le cadre des animations proposées autour de la mini tiny et des éco-gestes
- En amont du projet, réalisation d'un flyer « EcoCosy »
- Communication sur le déroulement des ateliers participatifs de conception
- Invitation de la presse aux différents événements pour soutenir la promotion
- Film réalisé par le Crédit Agricole
- Réalisation d'un film « visite guidée » pour présentation de la première tiny sur le site internet de l'association et sur You Tube
- Production d'une plaquette « L'habitat en mode eco-cosy » et de kakemonos
- Mise en place d'un questionnaire permettant d'anticiper les problèmes techniques d'installation sur site
- Intégration dans le livret de bord de commentaires et de suivi de consommation permettant d'évaluer l'exploitation quotidienne et les besoins de maintenance
- Organisation de visites régulières de la responsable du projet auprès des jeunes pour prendre en compte l'exploitation réelle et les besoins de maintenance
- Conception de tableur permettant le suivi et l'analyse des consommations
- Tenue d'un cahier de maintenance
- Prise en compte des problématiques d'exploitation et de maintenance dans l'évolution des futurs modèles de tiny

Le retour d'expérience

- *Dans un premier temps, la promotion réalisée s'est montrée suffisante et totalement adaptée du fait de l'intérêt suscité par le projet auprès des partenaires et des jeunes. Malheureusement, la semaine d'animation et de promotion programmée au printemps 2020 a dû être annulée et n'a pas pu être reportée du fait de la crise sanitaire.*
- *Le suivi de l'exploitation et la maintenance ont été réalisés avec réactivité. Certains choix de réalisation ont alourdi ces activités. En période de froid, le renouvellement des bouteilles de gaz peut s'avérer chronophage. Lors de froids plus importants, les arrivées d'eau peuvent geler...*

Pour aller plus loin...

- La 6ème tiny sera équipée d'un chauffage électrique.
 - Pour une exploitation locative, il faut prévoir des équipements qui ne nécessitent pas d'intervention régulière.
 - Le choix de la sciure doit tenir compte de son packaging pour faciliter son stockage.
 - Associer dès le départ du projet l'agent de maintenance aux choix des équipements.
 - Prévoir une personne possédant le permis E et un véhicule suffisamment lourd et puissant pour le déplacement des tiny.
 - Prévoir un espace de stockage pour le matériel technique et la maintenance ponctuelle d'une tiny à l'abri.
 - Choisir le « bon » bardage : en fonction des matériaux utilisés l'entretien est plus important (plus de renouvellement avec des produits sains)
-
- Prévoir deux personnes pour l'installation et le calage de la tiny qui demande de la compétence



Notre projet dans la presse...

révéléateur d'initiatives

VIVANT

Vivant

Tiny Ô Sun : de l'autonomie en eau et en énergie renouvelable pour les habitats alternatifs

V

VIVANTREPORTAGE2 MARS 2020



C'est la dernière création de la marque West Wood Tiny développée à Vausseroux, un petit village à 10 km de Vasles dans les Deux-Sèvres. Tiny Ô Sun est un module offrant de l'autonomie en énergie renouvelable et en eau aux habitats légers et/ou mobiles, tiny houses, yourtes, cabanes... West Wood Tiny est porté par [Citezen](#), une entreprise créée par Eddy Fruchard, ancien artisan-gérant de la société coopérative Bois et Paille et fervent partisan d'un autre mode de construire et d'habiter.



Eau et énergie renouvelable comme sur des roulettes



Vue intérieure de la Tiny Ô Sun

Pour découvrir la Tiny Ô Sun, il faut se rendre au lieu-dit de Montravelle rattaché à la commune de Vausseroux dans les Deux-Sèvres, dans une ancienne ferme convertie en atelier et en lieu d'habitation. Vue de loin, elle pourrait ressembler à une pièce supplémentaire pour un habitat mobile, ou à une remorque haut de gamme où ranger des affaires volumineuses. Mais c'est tout autre chose qu'on y stocke. À l'intérieur de la Tiny Ô Sun se trouve un parc de deux batteries de stockage d'électricité relié à quatre panneaux photovoltaïques fixés au toit. Sont également installées deux cuves d'1 m³, l'une pour l'eau potable, l'autre pour les eaux usées récupérées quand il n'y a pas d'accès à l'assainissement. "L'idée c'est de pouvoir donner de l'autonomie relative à des tiny houses, des yourtes et des petits habitats type cabane, tout ce qui est logement alternatif, explique Eddy Fruchard, à l'origine de la marque [West Wood Tiny](#). Ça peut être utile aussi sur des festivals, des événements au milieu d'un champ, sur tout site isolé. Ou bien quand on est locataire d'une maison, qu'on ne peut pas installer des panneaux photovoltaïques mais qu'on veut investir dans un module qui offrira une autonomie énergétique, en être propriétaire et pouvoir le déplacer n'importe où !" L'avantage de cette annexe, c'est sa mobilité. "Avec la remorque on peut aller au plus près des réseaux, remplir sa

Notre projet dans la presse...

cuve d'eau potable, vider celle contenant les eaux usées, et ramener la Tiny Ô Sun sur son terrain». Autre intérêt, la souplesse de son emplacement par rapport à l'habitat auquel elle est reliée : une rallonge de 20 mètres permet un raccordement à distance si la configuration du terrain ne permet pas d'installer le module au plus près du logement.

Tiny houses et insertion professionnelle en milieu rural



Ô Clair de Lune est la dernière tiny house fabriquée pour l'association Un toit en Gâtine

À l'origine, la Tiny Ô Sun a été créée pour répondre au besoin d'Un toit en Gâtine. En 2017, cette association de Parthenay, dont la mission est de faciliter l'accès au logement, s'est tournée vers West Wood Tiny pour la fabrication de tiny houses. L'objectif : développer de petits habitats mobiles et écologiques en milieu rural pour des jeunes apprentis et stagiaires qui trouvent des patrons dans des villages, où les offres de logement temporaire sont quasiment inexistantes. Un manque pour l'insertion professionnelle des jeunes,

un manque aussi pour les artisans et petites entreprises locales qui peuvent avoir des difficultés à recruter, faute d'offre d'hébergement à proximité. Explications de Valérie Leloup, directrice d'Un Toit en Gâtine :

Quand elle prévoit l'installation d'une tiny house dans un village, l'association n'a pas toujours la garantie de pouvoir bénéficier des réseaux publics ou privés pour alimenter le petit habitat en eau et électricité. D'où la demande de conception de la Tiny Ô Sun, qui répond à ce besoin d'autonomie.

West Wood Tiny et l'exploration de l'habitat insolite



Fruchard, créateur de la marque West Wood Tiny avec Grégoire Désert

Eddy Fruchard, charpentier, est l'ancien artisan-gérant de Bois et Paille, entreprise coopérative d'écoconstruction qu'il a fondée en 2007. C'est en 2017 qu'il crée la marque West Wood Tiny avec Grégoire Désert, architecte à l'agence Quadricolor à Poitiers, pour la conception et la fabrication de tiny houses. «Cela faisait très longtemps que je m'intéressais à la fabrication et à la vente d'habitats insolites, mais comme on affichait "bois et paille" les gens ne venaient pas forcément nous voir pour ça, explique

Notre projet dans la presse...



Le bain nordique mobile

“Un autre mode de construire et d’habiter”



L'intérieur d'une tiny house : une histoire de fonctionnalité

Conçus sur-mesure, les petits habitats mobiles de West Wood Tiny peuvent aller de 9 m² à 40 m². Mais selon leurs concepteurs, parler de surface au m² est un luxe très occidental. L'important c'est la fonctionnalité des espaces, pour répondre aux besoins essentiels : l'alimentation, l'hygiène et le sommeil. *“C'est un autre mode de construire et d'habiter, au même titre que la paille. Maintenant la paille est devenue une technique courante, mais il a fallu un certain temps avant que cela rentre dans les mœurs. C'est la même chose avec l'habitat alternatif : aujourd'hui c'est encore un peu compliqué parce que beaucoup ne comprennent pas qu'on puisse vivre en yourte, en roulotte, et la législation peut être bloquante. Mais on peut habiter dans plus petit, ce qui rend l'impact environnemental et carbone beaucoup moins fort que quand on vit à deux dans une maison de 140 m², même si elle est aux normes actuelles passives”.* Eddy Fruchard en est convaincu, il sera nécessaire de tendre vers des logements de plus en plus petits, déjà parce que les gens n'ont pas les moyens d'investir dans plus grand, mais aussi en raison de l'impact du foncier : *“Plus on est nombreux et plus il faut d'habitat, or on le voit avec les lotissements, ça bouffe du territoire, des terres agricoles.”* Selon lui, de plus en plus de personnes sont prêtes à vivre de cette façon-là.

Rédaction : Héliane Bannier

Photos : [Annabelle Avril](#)

Notre projet dans la presse...

Eddy Fruchard. Or c'est une réalisation qui est largement à la portée d'un charpentier. Avec Grégoire on a commencé à parler de cabanes, de roulottes et de tiny houses, et je lui ai proposé de dessiner des projets. L'idée a germé comme ça." Tous les deux ont donc conçu et fabriqué quatre tiny houses pour Un Toit en Gâtine, deux nouvelles sortiront de l'atelier pour l'association d'ici la fin de l'année. Ils en ont aussi réalisé une pour un jeune couple près de Jonzac en Charente-Maritime. "Mais notre but ça n'est pas de construire des tiny à la chaîne, souligne Grégoire Désert. On veut rester petit, artisanal." Dès que c'est techniquement possible, le charpentier et l'architecte travaillent avec des matériaux locaux : l'isolant (biofibre chanvre et coton) vient de Vendée, le lambris en bois de peuplier des Deux-Sèvres, les membrures sont fabriquées près de Nantes. Même chose pour les artisans avec qui ils sont amenés à collaborer : l'électricien est installé à Saint-Martin-du-Fouilloux, le plombier chauffagiste à Airvault, deux communes des Deux-Sèvres, et pour la création des remorques sur-mesure ils travaillent avec un carrossier de Ruffec en Charente. Au-delà des tiny houses, West Wood Tiny développe la construction écologique d'autres types d'habitats et modules insolites : la teardrop, fabriquée à la demande d'un client à Parthenay passionné par ces caravanes des années 1930. Le sauna et le bain nordique également, proposés à la vente mais aussi à la location pour de l'événementiel. Et le Ti'bureau, un bureau mobile et tout confort pour travailler en pleine nature.



sauna mobile : extérieur



Le sauna mobile : intérieur

Notre projet dans la presse...



Habitat jeunes Tiny Happy Cosy

Faire venir un logement au plus près des employeurs ruraux ? C'est l'idée de l'association Un toit en Gâtine, dans les Deux-Sèvres, grâce aux tiny houses. Soutenue par la MSA, cette expérimentation d'habitat écologique et mobile s'inscrit comme une réponse possible au manque d'offre pour les jeunes.

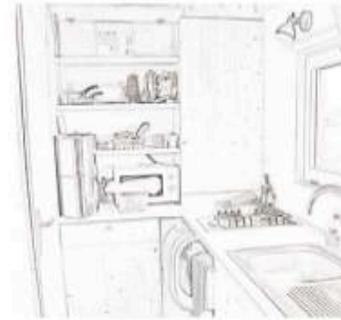
Pour trouver la première tiny house d'un toit en Gâtine il faut aller sur le terrain de Eddy Fruchard, à Vouzaeroux. C'est ici, à 16 km de Parthenay, que le charpentier de Bois et palette Fa éco-construit en collaboration avec un architecte poitevin, Grigorie Debert. Un projet auquel ont participé les jeunes de l'association, qui œuvre pour l'accès au logement. Résultat : une jolie petite maison lumineuse en bois sur roues, 16 m² au sol, mezzanine avec un lit deux places, chauffage au gaz, tablettes solaires, douche... et toute équipée (machine à laver, micro-ondes, vaisselle). Il n'y a plus qu'à poser ses valises.

Tout est parti d'un diagnostic réalisé en 2016 par l'Union régionale pour l'habitat des jeunes, dans le cadre d'un appel à projet en faveur de la jeunesse du programme Investissement d'avenir (PIA). Un manque d'offre sur ces communes rurales moins développées a clairement émergé, ainsi que

l'impossibilité de créer ne serait-ce qu'une micro-résidence. « Dès l'état de trouver des solutions pour accueillir des jeunes en mobilité professionnelle sur ces territoires dépourvus de toute offre locale, et dans lesquels la mobilité est réduite, explique Valérie Leloup, directrice d'Un toit en Gâtine. Il faudrait donc amener le logement au plus près. Parallèlement, nous développons une animation pour les sensibiliser à l'habitat écologique. L'idée a fait son chemin et le projet a été lancé en mars 2017, avec des entreprises locales. »

60 jeunes ont été associés au travail de l'architecte et à la définition des besoins. Des journées découverte des entreprises et des ateliers collectifs sur des pratiques écoresponsables ont été organisés, notamment avec des apprentis du CFA de Parthenay qui compte un pôle bois, énergies, métaux. La première maison est sortie de l'atelier cet hiver et a été occupée par une stagiaire de Bois et Palette en février. « C'est notre première testeuse », raconte l'aulne Pousard, animatrice jeunesse d'Un toit en Gâtine. Elle relate son expérience tous les jours dans un guide. On lui a demandé de noter le moindre détail.

Avec un coût de 53 000 € pour la maison seule, les soutiens financiers ont été indispensables. Outre l'appui du PIA, plusieurs acteurs se sont investis comme le CAF, la région



Nouvelle-Aquitaine, le Crédit Agricole, la Fondation de France, la Fondation Sifen solidaire ainsi que la CCMSA et la MSA Poitou. Cette dernière connaît déjà bien l'association, partenaire de sa charte des solidarités. « Bien vivre et bien grandir en milieu rural ». Sensibiliser les jeunes, leur permettre de vivre en milieu rural, rendre le territoire plus attractif par une offre novatrice d'habitat, les arguments ne manquaient pas. « Il y a un gros travail de mobilisation des élus à faire pour pouvoir des emplacements susceptibles d'accueillir la maison, assure Karine Guéron, conseillère sociale de territoire à la MSA. L'idée est de la présenter lors d'événements du territoire [sur encadré] pour montrer concrètement de quoi il s'agit, et que c'est possible. » Car beaucoup y voient un habitat précaire, ajoute Sarah Rouaud, référente précaire-habitat MSA Poitou. La MSA c'est aussi cela : apporter du soutien, aider à mobiliser, coordonner grâce à son expertise. Et ce projet peut



ÉcoCosy

Pour sensibiliser à l'habitat écologique, une mini tiny house a été construite avec les jeunes de l'association. Sortie de prototype, cette maison témoin, inaugurée en juin 2017, a été déplacée sur le terrain à l'occasion d'événements, comme au Fest'Up, à Marissac, ou à l'éco-festival de Parthenay, pour faire connaître le projet, appelé « EcoCosy, un logement au plus près de nos activités ». Des outils ludiques ont été créés en atelier par les jeunes pour animer le stand, comme une maquette sur l'éclairage, un jeu sur les éco-gestes, un vélo blender, ou encore une maquette « créer sa tiny », bénéficiant d'une protection internationale.



Découverte de l'entreprise Bois et Palette et des métiers du bois en octobre 2016.

Notre projet dans la presse...

RENCONTRER

être intéressant pour les artisans agricoles. Le besoin de main-d'œuvre est là, certains artisans ne trouvent pas d'apprentis à cause du manque de solution de logement et de transport.

Une remorque, contenant des panneaux photovoltaïques, un réservoir d'eau potable et un puits les eaux usées, sera également disponible pour la rendre autonome. Une deuxième maison va bientôt sortir du hangar de construction, avec déjà quelques aménagements revus.

« Nous allons les tester avec différents profils, pour voir comment ils se l'approprient, comment ils y vivent et mieux estimer les consommations et l'autonomie des réservoirs, continue Valérie Lefou. Les jeunes qui vont y séjourner doivent être sensibilisés et jouer le jeu. Nous avons créé des petits guides, mais il faut s'assurer qu'ils soient en capacité de vivre en tiny house. C'est un style de vie particulier. »

L'association souhaite mettre à disposition six maisons d'ici la fin l'année, le temps d'ajuster encore les techniques de construction et les aménagements. Une redevance de 400 euros est appliquée, grâce à une subvention de la CAF des Deux-Sèvres, accordée à titre expérimental. En effet, les aides pour le logement ne s'appliquent pas aujourd'hui à l'habitat mobile. Grâce à cette collaboration, la personne fait une estimation de l'APL, quelle pourrait obtenir si elle était en résidence habituel, et ne paie que le résidu.

Un pari complexe pour lequel l'association a fait appel à un cabinet extérieur pour assurer un suivi opérationnel pendant trois ans et une évaluation. Objectif : sortir un guide à la fin de l'opération afin de pouvoir éventuellement financer le projet sur d'autres territoires. Pierre d'Osby, maire de Lude, l'association veut faire les choses bien et dans la durée, ce qui lui résistera forcément. Tiny, oui, mais certainement pas inefficace.

Marie Mabelet **Un toit en Gâtine**
Toutes les photos sur lobimsa.msa.fr



Un toit en Gâtine

Créée en 1986, Un toit en Gâtine est une association d'éducation populaire, située à Parthenay dans les Deux-Sèvres. Elle a pour objet l'insertion par le logement sur le territoire de Gâtine, qui réunit trois communautés de communes, soit 82 communes et 66 274 habitants. Elle a développé une offre en matière d'habitat allant de l'hébergement d'urgence au logement d'installation, et gère aujourd'hui :

- un foyer de jeunes travailleurs de 75 places ; un centre d'hébergement et de réinsertion sociale de 22 places ; un service avec une offre de logements temporaires ou en sous-location ; un service d'accompagnement social lié au logement ; un service mobilité avec location de vélos et scooters. Pour répondre aux problématiques d'accueil des personnes migrantes, elle a également créé depuis 2016 un centre d'accueil et d'orientation pour les demandeurs d'asile, un accueil moyen et long séjours pour des mineurs non accompagnés et un centre d'hébergement provisoire pour les personnes bénéficiant d'une protection internationale.



36 LE BMSA PEJAYEN - MARS 2019

Plaquettes

Au plus près des choses simples, une solution écoresponsable

L'Éco Cosy est une maison éco-construite, avec des matériaux écoresponsables. Les fournisseurs locaux ont été privilégiés.

Vivre « petit » c'est voir les choses en grand, en étant plus proche de la nature ! La tiny house Éco Cosy est un logement qui minimise son impact sur l'environnement avec moins de déchets, moins de consommation énergétique et moins de consommation d'eau. Un mode de vie qui recentre sur la simplicité pour un sentiment de liberté.

Des équipements facilitateurs pour s'engager en faveur du développement durable

- Toilettes sèches
- Robinets équipés de mousseur et pommeau de douche économe
- Alarme de douche
- Sous compteur d'eau et d'électricité
- Sac de tri et Bio seau
- Produits d'entretien écologique faits maison
- Guide d'usage et éco-reflexes

Éco-conception

jeunes (16-30 ans) : salariés, stagiaires, intérimaires, apprentis, Entreprises, Collectivités, Partenaires, Grand public
Tout le monde est concerné !

L'habitat en mode ECO-COSY !

www.toitengatine.fr

Innovation

Écologie

Autonomie

Mobilité

pour les Jeunes de 16 à 30 ans*

N'hésitez pas à nous contacter !

Tél : 05 49 64 32 52
contact@toitengatine.fr
www.toitengatine.fr

Avec la participation de :



Plaquettes

Salut,
moi c'est Cosy,
Éco Cosy...



Je suis une tiny house. Vous ne parlez pas anglais ? Alors disons que je suis une petite maison en bois mobile et écologique construite sur remorque routière.

Je fais 16 m² au sol, j'ai un toit, des murs, un système de chauffage au top, et de vrais espaces de vie. Je suis moderne et confortable. Précaire moi ? Jamais ! Les matériaux dont je suis faite me garantissent une bonne isolation thermique et phonique été comme hiver, et une excellente durabilité.

Je suis meublée et équipée, et je bénéficie de tous les avantages Habitat Jeunes.







Confort, espace

- Cuisine (plaque de cuisson, réfrigérateur, micro ondes, rangement)
- Salon (canapé, table à manger, rangement, port USB) + une terrasse !
- Chambre sur mezzanine (lit 140, rangement, port USB)
- Salle d'eau (toilette sèche, douche standard, lavabo, machine à laver)

Au plus près de l'activité, une solution mobile innovante



L'Éco Cosy est une réponse Habitat Jeunes en complément de l'offre classique développée par l'association Un Toit en Gâtine et soutenue par de nombreux partenaires.

L'objectif ? Sensibiliser les jeunes, leur permettre de vivre en milieu rural au plus près de l'entreprise ou de l'établissement de formation et de fait, rendre le territoire plus attractif avec cette nouvelle offre de logement. Ça fonctionne !




La tiny house est meublée et équipée. Ses jeunes locataires bénéficient des mêmes services et avantages qu'une résidence Habitat Jeunes :

- Accès rapide au logement
- Coût de location de 400 €
- Loyer payable à terme échu et toutes charges comprises (chauffage, eau, ordures ménagères, exonération de la taxe d'habitation)
- Allocation logement dès le 1^{er} mois (APL à titre expérimental)
- Un accompagnement personnalisé
- Préavis de départ réduit à 8 jours

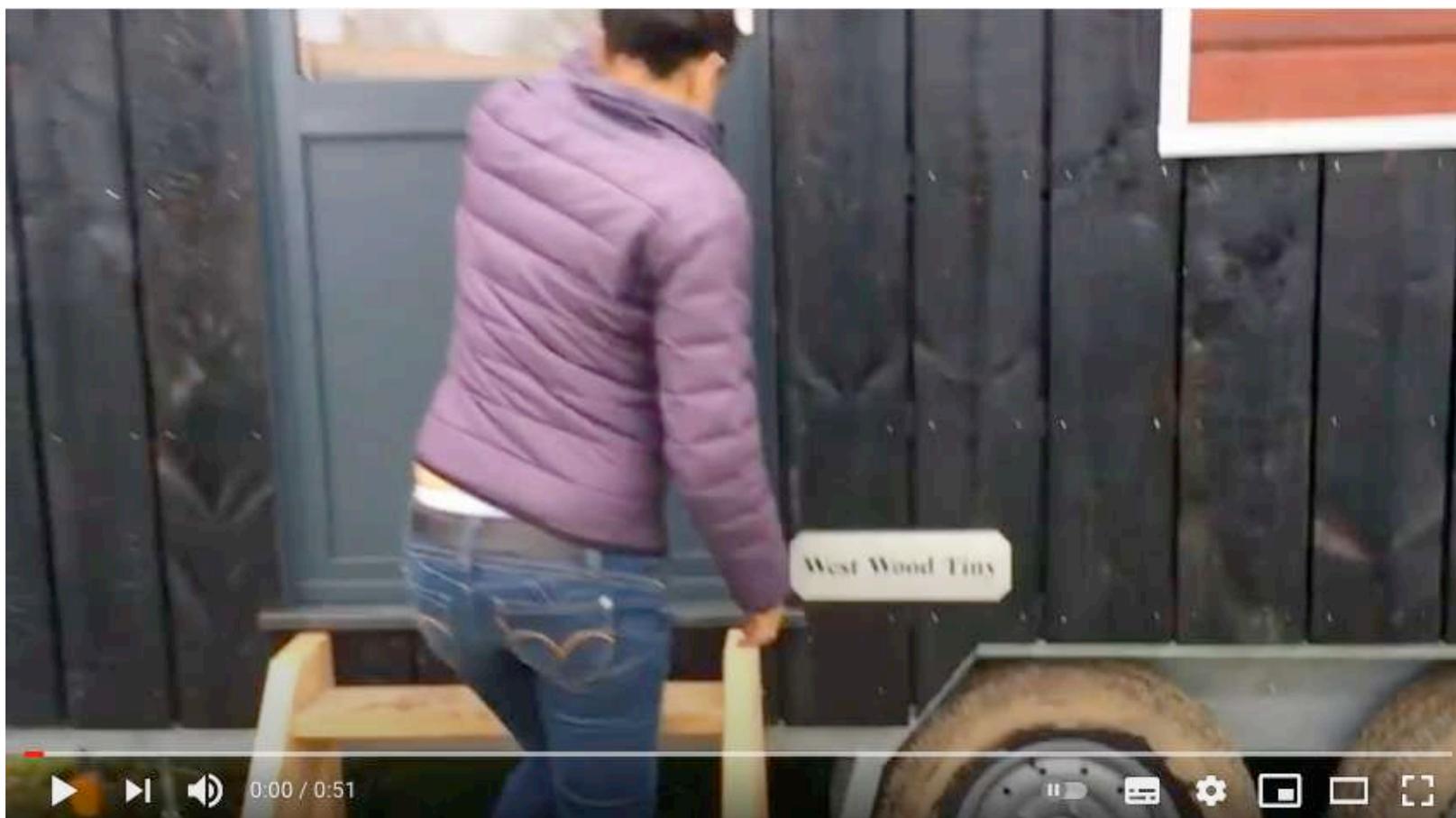
Léa E., stagiaire : J'ai 21 ans, et ça faisait un moment qu'un mode de vie plus en accord avec la nature m'attirait. Il y a tout ce qu'il faut pour bien vivre dans l'Éco Cosy ! Après 3 mois, je trouve l'expérience très concluante et ça me donne envie de continuer à vivre simplement.

Vincent T., gérant : L'Éco Cosy permet de proposer une solution logement au plus près de notre entreprise. Pas de transport, pas de pollution, pas de retard. Et des jeunes qui retrouvent le goût des choses simples, plus proches de la nature.

Karine G., conseillère sociale de l'entreprise à la MSA : Il faut trouver des emplacements pouvant accueillir l'Éco Cosy car c'est une réponse innovante au manque d'offre de logement pour les jeunes notamment dans un milieu rural où les entreprises sont dispersées.

Vidéo « visite »

<https://www.youtube.com/watch?v=6jgEXFEebOQ>



5 - Suivre l'usage réel des tiny houses par les jeunes

OBJECTIFS VISES

- Prendre en compte les observations des jeunes vivant en tiny
- Valoriser les points forts
- Analyser et résoudre les difficultés
- Evaluer la pertinence des suggestions des jeunes
- Echanger sur les pratiques
- Prendre en compte l'analyse des pratiques pour faire évoluer les plans, les aménagements





Les étapes

- Rédaction de documents
 - Critères qualitatifs d'usage
 - Règlement de fonctionnement
 - Contrat de location
 - Etat des lieux
- Mise en place d'outils liés à l'usage des tiny
 - Tableau de suivi des consommations d'eau, d'électricité et de gaz
 - Réalisation d'un livre de bord
- Création de fiches d'usage éco-responsables de la vie en tiny
 - Sur l'usage de l'eau
 - Sur la consommation d'électricité
 - Sur la consommation de gaz
 - Sur l'utilisation des toilettes sèches
 - Sur les éco-gestes du quotidien
- Conduite d'entretien régulier (hebdomadaire) avec les jeunes sur leur usage de la tiny

Le retour d'expérience

- *Les premiers occupants des tiny sont plutôt satisfaits de cette proposition d'habitation. Le manque de rangement nécessite une organisation particulière qu'ils adoptent dès l'emménagement. Il y a certes quelques appréhensions dans l'utilisation des toilettes sèches qui sont globalement vite levées. La sensibilisation aux économies d'énergie est concluante dans l'utilisation d'outils énergivores tels que la bouilloire électrique, le sèche-cheveux... La consommation d'eau des jeunes habitants est très inférieure à la moyenne. Elle ne s'explique pas uniquement par l'absence de chasse-d'eau mais aussi par une sensibilisation à l'économie d'eau qui a été bien perçue et par la mise en place d'outils (fiche d'usage, alarme de douche, mousseur...).*

Pour aller plus loin...

- L'alimentation en eau est à améliorer car elle pose souci en cas de gelée. La protection de l'alimentation doit être envisagée
- Le ravitaillement en bouteilles de gaz s'avère lourd pour le maître d'ouvrage. Du fait du besoin faible en chauffage, le choix, pour les prochaines tiny, se portera sur un chauffage électrique.
- En fonction de l'orientation de la tiny, l'été peut être une période d'inconfort à cause de surchauffe solaire due à l'exposition.

L'installation de la tiny sur son terrain doit donc tenir compte de ce facteur.



Extraits du livre de bord « type »

Mon premier mois en Tiny House



*Ephéméride
Journal de bord*

	1	2	3	4	5	
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		



la solution logement
qui roule !
UN TOIT EN GÂTINE

L'installation de la tiny house



La tiny house est reliée au réseau d'eau potable

Oui

Non

La tiny house est reliée au réseau d'eau usée

Oui

Non

La Tiny house est reliée au réseau électrique

Oui

Non

La tiny house est connectée à un réseau internet (autre que 4G)

Oui

Non

Les panneaux solaires de la Tiny House sont bien orientés

Oui

Non

Extraits du livre de bord « type »

Les réserves de la tiny house



Le plein de la réserve d'eau potable a été réalisé



Oui



Non

Le bac à filtre à eau grise est vide



Oui



Non

Les deux bouteilles de gaz sont pleines



Oui



Non

Les batteries sont chargées à 100%



Oui



Non

Le sceau des toilettes sèches est vide



Oui



Non

Le bac à sciures des toilettes sèches est plein



Oui



Non

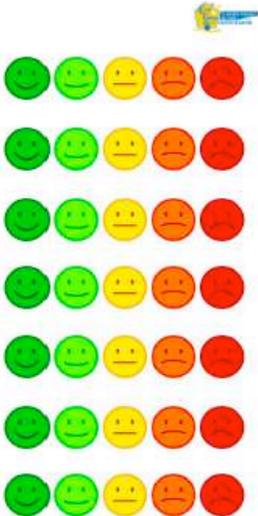
Contrôle effectué le

|_|_|/|_|_|/|_|_|

Extraits du livre de bord « type »

Mes premières impressions

- L'aménagement de l'espace dans la tiny house*
- La cuisine de la tiny house*
- La salle de bain de la tiny house*
- Les toilettes de la tiny house*
- Les rangements dans la tiny house*
- L'espace mezzanine de la tiny house*
- Le couchage de la tiny house*



Lundi
février
2019

11

Mes commentaires et impressions du jour

Extraits du livre de bord « type »

Lundi 11 février 2019

La météo du jour

Mon humeur du jour

Je me suis levé.e à _____ h

J'ai utilisé le chauffage pendant environ _____ h

J'ai utilisé les feux des plaque gaz pendant environ _____ mn

J'ai utilisé le four pendant environ _____ mn

J'ai pris une douche d'environ _____ mn

Les lumières ont été allumées pendant environ _____ h

La connexion internet a été

J'ai utilisé le lave linge Oui Non
pour une lessive à

30°	40°	60°	90°
-----	-----	-----	-----

Je me suis couché.e à _____ h

Mardi 12 février 2019

Mes commentaires et impressions du jour

Extraits du livre de bord « type »

Lundi février 2019 **11**

La météo du jour

Mon humeur du jour

Je me suis levé.e à _____ h

J'ai utilisé le chauffage pendant environ _____ h

J'ai utilisé les feux des plaques gaz pendant environ _____ mn

J'ai utilisé le four pendant environ _____ mn

J'ai pris une douche d'environ _____ mn

Les lumières ont été allumées pendant environ _____ h

La connexion internet a été

J'ai utilisé le lave linge Oui Non
pour une lessive à

30°	40°	60°	90°
-----	-----	-----	-----

Je me suis couché.e à _____ h

Mardi février 2019 **12**

Mes commentaires et impressions du jour

Quelques retours d'expérience

Mes premières impressions

L'aménagement de l'espace dans la tiny house

La cuisine de la tiny house

La salle de bain de la tiny house

Les toilettes de la tiny house

Les rangements dans la tiny house

L'espace mezzanine de la tiny house

Le couchage de la tiny house

⊕ escalier + accès
raide x dangereux.



Globalement tout c'est bien passé seulement que pour moment il fait très chaud dans la tiny.

Quelques retours d'expérience

Mardi
février
2019

12

La météo du jour

Mon humeur du jour



Je me suis levé.e à

6 h 20

J'ai utilisé le chauffage pendant environ

La journée
1 h

J'ai utilisé les feux des plaqué gaz pendant environ

10 mn

J'ai utilisé le four pendant environ

/ mn

J'ai pris une douche d'environ

6 mn

Les lumières ont été allumées pendant environ

3 h 00

La connexion internet a été



J'ai utilisé le lave linge

Oui Non

pour une lessive à

30°	40°	60°	90°
-----	-----	-----	-----



Je me suis couché.e à

21 h 00

Quelques retours d'expérience

Mardi
février
2019

12

21,7°C

Mes commentaires et impressions du jour

Problème pour l'eau chaude - Elle déclenche 30 sec après la mise en route - Il faut attendre 4-5 min pour avoir l'eau chaude.

Pas d'eau du tout ce matin. Le tuyau d'eau a gelé dehors - L'eau est revenue entre 10^h et 11^h.

Quelques retours d'expérience

Mon bilan hebdomadaire



J'apprécie l'aménagement de la tiny house



J'apprécie l'espace cuisine de la tiny house



J'apprécie la salle de bain de la tiny house

Un petit placard et sas l'évier et porte savon dans la douche
Serais top

Je m'habitue aux toilettes sèches



J'ai réussi à garder mes affaires bien rangées



J'apprécie le couchage de la tiny house



J'ai réussi à réduire mon temps sous la douche

Idem que la semaine dernière



Je pense avoir été économe en énergie



J'apprécie le confort global de la tiny house



Cette semaine je la note

0/20

5/20

10/20

15/20

20/20

du 10/06 au 16/06



Quelques retours d'expérience

<https://www.youtube.com/watch?v=P0AbUV7D82Y&t=3s>



L'effet sur les consommations

SUIVIS DES CONSOMMATIONS

TINY 1 ET 2



POSTE DE DÉPENSES:

- **ELECTRICITÉ:** ÉLECTROMÉNAGER, ÉCLAIRAGE, PRISE ÉLECTRIQUE
- **GAZ:** CHAUFFE EAU, CUISSON, CHAUFFAGE
- **EAU:** DOUCHE, EVIER/LAVABO, MACHINE À LAVER
(LES TINY SONT ÉQUIPÉES DE TOILETTES SÈCHES.)

JORIS

73 JOURS -ÉTÉ-



35 Kwh
2 kwh /jour



2.215M3
30.34L/jour



1 /2BOUTEILLE

AINA

15 JOURS -HIVER



25Kwh
1.6 kwh/jour



1.023M3
68.20L/jour



1/2 BOUTEILLE

FRANCOIS

140 JOURS ÉTÉ +HIVER



135 kWh
0.96 KwH/jour



8.585M3
61.32L/jour



10 BOUTEILLES

SALMA

92 JOURS ÉTÉ



111 kWh
1.2 KwH/jour



4.550M3
49.45L/jour



1 BOUTEILLE

L'effet sur les consommations

QUELQUES ÉLÉMENTS D'ANALYSES....



D'après Energie info , la consommation électrique moyenne avec les équipements ci dessus est de 2320kWh /an soit 6.3 kWh/ jour.
Les quatre locataires ont consommés entre 0.96 kWh et 2kWh par jour.
La tiny house étant très lumineuse, l'utilisation de l'éclairage est réduit, avec la sensibilisation aux économies d'énergies les jeunes ont moins utilisé le micro ondes et aucun n'a utilisé d'appareil électrique gourmand en electricité (seche cheveux, bouilloire....)



D'après le centre d'information sur l'eau, une personne consomme en moyenne 148L d'eau par jour. La chasse d'eau peut représenter jusqu'à 36L par jour.
les locataires ont consommé en moyenne entre 30L et 68L. Même si on déduit l'eau de la chasse d'eau (148L-36L=112L), les jeunes sont très en dessous de la consommation moyenne.
Cela s'explique par un sensibilisation au économie d'eau (fiche d'usage, alarme de douche, mousseur au robinet, une utilisation de la machine a laver réduite.

L'annexe



En cas de situation où un raccordement au réseau d'eau ne serait pas possible, il est prévu de pouvoir raccorder la « tiny house » à une réserve d'eau ainsi qu'à un système autonome de filtration des eaux grises. De plus la forme de ce véhicule offre une surface de 5.60m² permettant l'installation de panneaux photo-voltaïques.

Cette option permet alors à l'habitant de la tiny d'être autonome. C'est une option qui peut être intéressante pour un particulier.

Pour l'instant, nous n'avons pas eu besoin d'utiliser l'annexe car les emplacements choisis pour les tiny nous ont permis d'être raccordés aux réseaux. Dans notre situation, pour la location, nous sommes vigilants sur le fait que son utilisation engendrerait des temps de gestion et de maintenance trop importants pour l'association.

6 - Evaluer les effets de ce mode de logement sur le développement de l'autonomie des jeunes, leur socialisation et leur implication dans la vie de la cité, du territoire



OBJECTIFS VISES

- Identifier les indicateurs qui permettent de caractériser la prise d'autonomie des jeunes en matière d'habitation
- Evaluer l'impact de ce mode d'habitation sur la vie sociale et l'implication des jeunes sur le territoire





Les étapes

- Travail en partenariat avec les partenaires sociaux
- Identification des structures et lieux d'échange, de réflexion, d'implication
- Développement du partenariat avec les structures de l'ESS
- Présentation de l'offre de loisirs aux jeunes en fonction du lieu d'implantation de la tiny
- Mobilisation des habitants
- Identification de jeunes aux profils divers
- Observation des prises d'initiative par le jeune pour s'approprier et améliorer l'habitat en tiny
- Mise en place d'un accompagnement spécifique voire renforcé nécessaire au développement de l'autonomie à habiter en tiny

Le retour d'expérience

- *Quel que soit le type de jeunes, l'habitation en tiny nécessite un accompagnement qui tient compte de leur autonomie et de leur implication dans le projet*
- *Ce type d'habitat crée du lien et génère une curiosité positive de la part de personnes comme ces camping-caristes, installés sur la même aire que la tiny, qui viennent frapper pour savoir s'ils peuvent visiter la tiny*
- *Quand l'accueil de la tiny, et donc du jeune, se fait chez l'habitant, du lien se crée même s'il varie en fonction de l'âge et l'autonomie du jeune*

Pour aller plus loin... ..

- Prévoir une présence renforcée au début du séjour
- Garder un lien régulier avec le jeune
- Veiller à s'adapter aux jeunes, à leur capacité d'anticipation
- L'accompagnement doit faire le lien avec des relais sur le territoire



Notre projet dans la presse...

18 - 79N 79S

18

parthenay et la gâtine

logement

Les Bretons s'intéressent aux maisons mobiles

Une délégation bretonne de l'Union régionale pour l'habitat des jeunes (URHAJ) a été reçue lors d'un voyage d'étude, jeudi 28 mars, par les associations Un Toit en Gâtine de Parthenay et Pass'Haj de Thouars. L'objectif? Découvrir les initiatives sur le logement des jeunes menées dans le cadre du programme d'investissement d'avenir en nord Deux-Sèvres.

Directeurs et administrateurs d'associations des Côtes-d'Armor et d'Ille-et-Vilaine, président et directrice de l'URHAJ Bretagne, représentants de Dreal (*) et de la région Bretagne, ils ont pu visiter le chantier de construction des « tiny-houses », ou maisons mobiles, chez Eddy Fruchard, gérant de Bois & Paille à Vausseroux. En présentant les deux modèles actuels - une « tiny-house » achevée qui a déjà accueilli sa



La délégation bretonne autour de la deuxième « tiny-house » créée par Bois & Paille pour le compte d'Un Toit en Gâtine.

première locataire et une en cours de finition -, l'entrepreneur a exposé les données techniques et les choix des matériaux pour la réalisation de ces maisons mobiles.

Cherchant à s'imprégner de la méthodologie de projet développée autour de la jeunesse, grâce à l'action menée par l'association Bocage Gâtine Jeunesse (Bogâje), les visiteurs

ont été conquis par la qualité du partenariat et des interactions mises en œuvre.

(*) Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement.

7 - Mesurer les impacts de la mise en œuvre de ce projet sur les activités et plus largement sur la dynamique du territoire selon une approche développement durable (c'est-à-dire sur les volets économique, sociétal et environnemental)



OBJECTIFS VISES

- Mesurer les impacts du projet auprès des acteurs
- Identifier les évolutions des perceptions du projet auprès des partenaires
- Prendre en compte les avancées auprès des financeurs





Les étapes

- Participation à la concertation sur le logement des jeunes étudiants en Nouvelle Aquitaine (novembre 2017 à Limoges)
- Présentation de l'expérimentation aux assises de l'habitat organisées par le Conseil Régional de Nouvelle Aquitaine (mars 2019 à Bordeaux)
- Participation au forum national de l'Economie Sociale et Solidaire (novembre 2019 à Niort)
- Réalisation d'une monographie du projet pour les rencontres organisées par la DRDJSCS Nouvelle Aquitaine (novembre 2019 à Bordeaux)
- Visite de la CNAF et de la CAF des Deux-Sèvres (novembre 2019)
- Rencontre avec l'Union Régionale Habitat Jeunes des Pays de la Loire et l'URHAJ Région Centre (février 2020)
- Présentation du projet dans le cadre d'une journée « Production d'une offre de maîtrise d'ouvrage d'insertion FAPIL » (décembre 2020)
- Echanges entre adhérents de l'UNHAJ sur l'identification des besoins de logement des jeunes ; la valorisation, capitalisation et échange de pratiques relatifs à des expérimentations ; capacité d'innovation du réseau.
- Echange avec le Préfet du département des Deux-Sèvres, la sous-préfète, la directrice et le président de la CAF autour de la législation

Le retour d'expérience

- *La mise en œuvre de ce projet a permis de fédérer de nombreux acteurs.*
- *Il répond en effet aux problématiques des jeunes en mobilité et aux besoins des entreprises.*
- *La circulation des tiny et leur installation ont constitué une belle surprise pour les élus, les habitants... du territoire. L'impact de ce projet est fort !*
- *Ce projet a permis l'ouverture d'une entreprise qui développe une nouvelle filière de construction et de commercialisation de tiny et qui travaille avec les entreprises locales.*

Pour aller plus loin...

- Poursuivre les efforts dans la mobilisation des acteurs, et notamment les parlementaires et les élus, pour faire évoluer la réglementation sur les APL
- Diversifier les expériences sur d'autres territoires.
- Trouver des solutions pour garantir l'assurance des tiny pour le maître d'ouvrage et pour les jeunes habitants



Notre projet dans la presse...

logement

Les jeunes locataires de maisons mobiles privés d'APL

Depuis trois ans, l'association Un Toit en Gâtine a implanté cinq tiny-houses dans le nord Deux-Sèvres. Mais ses jeunes locataires ne peuvent bénéficier de l'allocation personnalisée au logement.

C'est un type d'habitat original : les tiny-houses ou maisons mobiles essaient depuis trois ans dans le département. Un développement impulsé par Un Toit en Gâtine. Basée à Parthenay, l'association d'accès au logement a commandé cinq modèles à l'entreprise West Wood Tiny. Ces studios en bois entièrement équipés, d'une superficie moyenne de 20 m², sont aujourd'hui répartis sur quatre terrains dans le nord Deux-Sèvres : deux à Vausseroux, un à Argentonay, un à Airvault et un à Saint-Loup-Lamairé. C'est dans cette dernière commune que le préfet Emmanuel Aubry s'est rendu mardi après-midi pour découvrir de ses propres yeux une tiny-house. L'occasion de constater le succès de cette expérimentation. « Nous avons eu jusqu'à présent quatorze jeunes locataires, de l'apprenti à l'ingénieur sta-

giaire », révèle Valérie Leloup, directrice d'Un Toit en Gâtine. Un concept qui séduit d'autant plus qu'il répond à un enjeu de développement durable et de mobilité. « Il n'y a pas beaucoup de logements locatifs en milieu rural. Avec les tiny-houses, on répond aux besoins des jeunes et des entreprises car on peut les bouger. »

Faire évoluer la réglementation

Pour y vivre, il faut déboursier un loyer mensuel de 400 €. « Nous avons estimé ce montant comme pour un studio », précise la responsable. Problème : les occupants ne peuvent faire de demande d'allocation personnalisée au logement (APL), car ce type de bien immobilier n'est tout simplement pas éligible. À titre de compensation, Un Toit en Gâtine verse une aide pour ses locataires, grâce à une sub-

vention de la Caisse d'allocations familiales des Deux-Sèvres (Caf 79), pour qu'ils « ne payent pas la globalité ». Mais l'association espère bien faire évoluer la réglementation sur les APL. « Cela fait deux ans qu'on essaye de sensibiliser les élus, les parlementaires. Car les tiny-house, ce sont des logements comme des autres », insiste Valérie Leloup, qui compte s'appuyer sur l'essor récent des maisons mobiles en France. Selon elle, Emmanuel Aubry s'est montré à l'écoute : « Il s'est engagé à faire remonter cette problématique auprès de l'État. » Surtout qu'Un Toit en Gâtine compte installer une sixième tiny-house, « de plain-pied et plus longue », en mai prochain. « Nous espérons aller plus loin en réalisant une maison mobile totalement autonome », annonce la directrice de l'association.



Le préfet Emmanuel Aubry a découvert une des cinq tiny-houses d'Un Toit en Gâtine, mardi, à Saint-Loup-Lamairé.

(Photo Un Toit en Gâtine)

Édouard Daniel

Notre projet dans la presse...

Maisons mobiles pour étudiants

Petites maisons roulantes favorisant l'insertion des plus jeunes, les Tiny houses ont leur utilité. Reste à convaincre l'État de les ouvrir aux APL.



Directrice de l'association Un toit en Gâtine, Valérie Leloup a pu exposer le concept de la Tiny house au préfet des Deux-Sèvres, Emmanuel Aubry.

Photo: D. FAUJOUAULT

Le concept innovant des Tiny houses, petites maisons mobiles et écologiques, a fait ses preuves auprès des jeunes accompagnés par l'association Un toit en Gâtine. « Cinq des six habitations prévues sont opérationnelles. Elles sont toutes louées à Argentonnay, Airvault, Vuusseroux (NDLR : deux) et Saint-Loup-Lamairé » précise la directrice, Valérie Leloup.

C'est dans cette dernière commune que le principe a été exposé au préfet des Deux-Sèvres Emmanuel Aubry, mardi. Positionnée sur l'aire d'accueil de camping-cars, la Tiny house est actuellement occupée par un jeune en formation à la Maison familiale rurale locale. La démarche vise précisément à répondre à la double problématique inhérente au milieu rural : le manque de résidences jeunes et des difficultés de mobilité. Depuis le deuxième semestre

2018, 14 jeunes ont bénéficié de cette formule. Les besoins étaient de courte durée mais aussi à plus long terme pour des stages, des formations ou des contrats à durée déterminée. Systématiquement, la Tiny house est alors positionnée au plus près de la structure accueillante.

« Un financement qui ne peut qu'être temporaire »

Seul hic : la loi ne permet pas le versement direct des APL aux locataires dans la mesure où ces Tiny houses sont équipées de roues et d'un essieu. « À partir du moment où on peut bouger le bien, il ne peut pas être considéré comme une habitation », regrette Franck André, président de la Caisse d'allocations familiales des Deux-Sèvres. Convaincue des vertus de cet habitat mobile, la CAF des Deux-Sèvres compense pour l'instant ce manque.

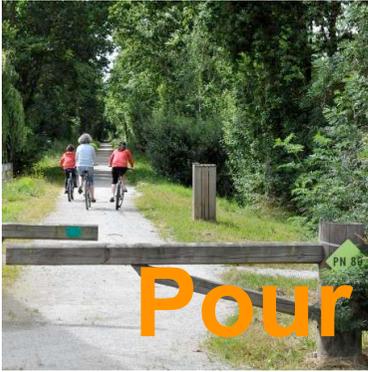
Elle verse à Un Toit en Gâtine une subvention qui correspond au cumul théorique des APL auxquelles pourraient prétendre les locataires. Ces derniers voient ainsi leur loyer déduit à proportion. « C'est un financement sur nos fonds propres, qui ne peut être que temporaire et sur un petit nombre de bénéficiaires », prévient Franck André. L'enjeu est donc de faire évoluer la réglementation. Des parlementaires deux-sévriens ont exposé la situation en haut lieu, en vain pour le moment. Le préfet Emmanuel Aubry, à son tour, a pris la mesure du dossier. « Là où les freins périphériques à l'emploi demeurent, on doit trouver des solutions », a insisté le représentant de l'État. Il semble prêt à plaider la cause sachant que « la question de l'emploi et de la mobilité va prendre une importance considérable. »

Fabien GOUAULT

Bilan Et perspectives

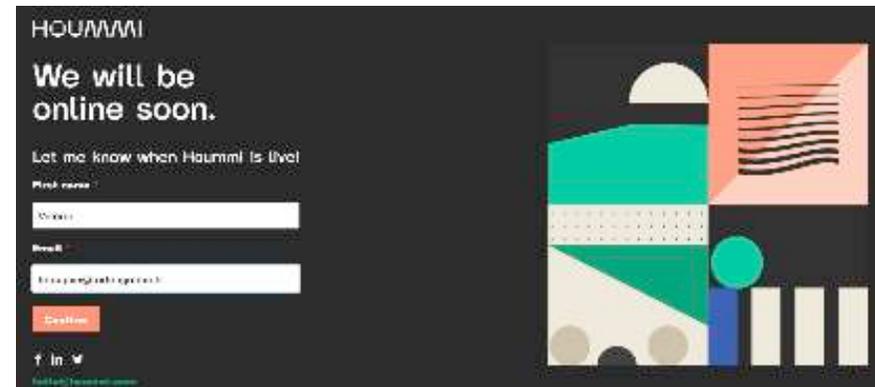


Pour aller plus loin...



Pour aller plus loin...

- Suite à l'expérimentation conduite avec les tiny houses, l'association souhaite aller plus loin en développant un projet très innovant en matière technologique. Cette mini-maison totalement autonome pourra être mobile ou implantée sur un terrain.
- Le Conseil d'Administration de l'association a validé le projet. Nous allons donc acquérir une première mini-maison mobile.
- L'objectif de cette nouvelle expérimentation sera de vérifier si l'usage et l'**autonomie** correspondent à nos besoins.





Nous contacter :

UN TOIT EN GÂTINE

38 rue Ganne - BP 80016,
79201 Parthenay Cedex
05 49 64 32 52

<http://www.toitengatine.fr/>

contact@toitengatine.fr

